

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année - N^o 358

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES
5 Septembre 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE



Le baiser de Judas

Un sensationnel reportage de Louis
ROUBAUD et Louis COMBALUZIER
sur les indicateurs de police.

JUSTICE DE LOU

Tours

(de notre correspondant particulier).

Le jeune garçon courait dans la forêt comme un fou. Un vrai fou qui trébuchait dans les taillis, donnait de la tête contre les arbres. Ce qui rendait sa course hallucinante, c'était la nuit, la nuit lourde des forêts tourangelles, car le soleil était couché déjà, car une pluie fine, venue avec le crépuscule, maintenant ruisselait.

Il y a parfois, dans la vie, des circonstances bizarres, circonstances qui précipitent ou ralentissent l'intérêt d'un drame. Comme le jeune homme courait, deux ombres grandirent devant lui. Une lampe de poche brilla, un halo éblouissant illumina la clairière. Deux gendarmes apparurent, deux gendarmes qui avaient quitté par hasard leur maison de Savigny-sur-Lathan et se rendaient à la Métairie pour y chercher un vagabond. Ils s'immobilisèrent, attendant que le garçon fou vint sur eux. Quand il ne fut qu'à quelques pas, ils le reconnurent ; c'était Romain Dorrier, le fils du garde-chasse Dorrier, gardien lui aussi d'un domaine qui s'étend d'Ambillon à Courcelles. Pourquoi Romain courait-il ainsi dans la nuit ?

Romain Dorrier est un gars vigoureux qui a un regard assombri de louveteau et de fortes mains de chasseur. En arrivant sur les gendarmes, il leur cria :

— Mon père est mort !

— Eh bien ! questionna un gendarme.

— Mon père est mort et je ne sais ce qui s'est passé à la Métairie. La mère est partie. La maison est abandonnée.

— Alors ? reprit le gendarme.

— Alors, ma tête éclate... Vous savez que je travaille sur la route ; je fais des « rayons » avec le cantonnier. Je suis rentré à la Métairie vers sept heures. La maison était fermée. Dans le pré qui est devant chez nous, j'ai vu courir « madame Tessier », l'amie de mon père, comme si elle avait perdu la tête. Je l'ai appelée. Elle s'est enfuie. Elle n'a pas répondu. J'ai refait le tour de ma maison ; j'ai regardé par la fenêtre. Mon père était étendu sur le lit. Il ne bougeait plus. J'ai compris qu'il était mort.

« Je suis reparti ; j'ai marché sans savoir où j'allais. Que s'était-il passé ? Pourquoi « madame Tessier » n'avait-elle pas voulu me parler ? Je suis revenu vers la maison. J'ai brisé une vitre de la fenêtre. Je suis entré. Je me suis dirigé dans la nuit vers le lit où mon père reposait. J'ai pris sa main. Elle était froide. J'ai posé mes doigts sur son front. Le front était mouillé, gluant ; c'était du sang. Je ne sais plus ce qui s'est passé ensuite dans ma cervelle ; j'ai de nouveau sauté par la fenêtre ; je suis parti en courant dans les bois. J'ai couru jusqu'à ce que je vous aie rencontrés... »

— Peut-être qu'il s'est tué ? dit le gendarme.

Le gendarme ne disait pas ce qu'il pensait. Pourquoi le garde Dorrier se serait-il donné la mort ? Un garçon trapu, solide, d'une force extraordinaire, le garde Dorrier. Il s'était installé, voici quelques années, à l'orée du bois d'Ambillon, dans la maison des gardes-chasse. Un homme violent mais raisonnable, semblait-il. Il avait une femme avec lui, sa maîtresse, Mme Tessier, et huit enfants à nourrir : les enfants de sa maîtresse et les siens.

On savait qu'il avait été mêlé à une troublante et ancienne histoire, mais on ne savait pas exactement quelle était cette histoire. On savait vaguement que l'ancien mari de Mme Tessier, un braconnier, avait été autrefois tué par un garde-chasse ; mais Dorrier, croyait-on, n'était pour rien dans

cette affaire. Il n'y faisait jamais allusion quand il bavardait avec ses rares amis. Vraiment, Dorrier était un homme à qui on ne soupçonnait nulle inquiétude. On ne lui connaissait qu'une passion, celle des armes. Il en avait de toutes sortes, de tous calibres, de tous pays. Il en achetait souvent, témoignait d'un goût et d'une compétence sans défaut. Quand on ne voyait pas Dorrier dans le bois, quand il n'était pas occupé à chasser le braconnier ou à rabattre le gibier, on pouvait deviner où il se trouvait : dans sa maison, près de ses armes. Il caressait comme un amoureux les crosses polies, luisantes. Il jouait avec elles comme il eût joué avec un chien familier. C'était le seul amour qu'il eût, car il traitait plutôt en servante Mme Tessier, sa maîtresse. Il ne buvait pas, il ne fumait pas. C'était le plus taciturne des hommes... S'était-il donc donné la mort en jouant d'un peu trop près avec un de ses revolvers, avec un de ses fusils ?

Les gendarmes demandèrent à Romain Dorrier de les accompagner. La Métairie est une petite maison sans étage, couverte de tuiles plates, à la mode tourangelles. Deux pièces : une grande salle commune et une chambre, toutes deux sommairement meublées. Les huit enfants du couple Dorrier couchaient pêle-mêle dans un grand lit.

— Bizarre histoire ! murmurait Romain Dorrier dans le chemin. Car le père ne s'occupait guère de nous. Il passait le plus clair de son temps en forêt...

Les gendarmes et leur guide avançaient dans le domaine du garde : huit cents hectares de bois, coupés par des chemins en dédale, des chemins que les chevreuils ont tracés dans l'épaisseur de la futaie, dans les halliers, dans les clairières. Le bruit de leurs pas faisait, au hasard des taillis, lever des nuées de faisans mordorés.

— Ses faisans ! murmurait Romain.

Le jeune garçon continuait à dresser la silhouette du garde. Dorrier vivait depuis cinq ans dans le pays. On ne l'aimait guère alentour ; il passait pour un homme dur. Les paysans le reconnaissaient de loin et le fuyaient. Il se promenait toujours seul, mains aux poches, indifférent à tout. Dans ce pays aimable où le vin léger et vif délie facilement les langues, il vivait comme un loup. Sa maîtresse, ses enfants, à son exemple, sur son ordre peut-être, vivaient aussi comme des loups. On voyait rarement cette grande femme brune, au visage rond, au front tétu. Elle allait, vêtue d'un sarreau à fleurs, escortée de trois ou quatre enfants, silencieux comme elle. Une famille de la forêt, étrange, inquiétante : un loup, une louve, des louveteaux...

Le petit groupe arriva à la Métairie. Mme Tessier, la compagne du garde, était assise au bord du lit où dormaient ses enfants les plus jeunes. Elle paraissait calme, aussi calme que si rien ne se fût passé.

— Dorrier est mort, énonça le premier gendarme.

— C'est moi qui l'ai tué, murmura tranquillement Mme Tessier. Je l'ai tué pour protéger ma vie.

Elle poursuivit sur un ton un peu plaintif, lentement, comme si elle improvisait.

— Cela s'est passé tout à l'heure, vers trois heures et demie de l'après-midi. Monsieur Dorrier (Mme Tessier disait toujours *monsieur* en parlant de son ami), monsieur Dorrier faisait la sieste dans sa chambre. J'entrai sans faire de bruit. Je voulais prendre un peu d'argent pour payer mes fournisseurs. Monsieur Dorrier se réveilla. Il vit que je prenais quelques pièces de monnaie. Il se mit en colère. Je lui dis qu'il

fallait payer le boucher, l'épicier. Il se fâcha plus encore. Il avait un revolver à côté de lui ; il le braqua sur ma poitrine. Je sortis, effrayée. Le fusil de monsieur Dorrier pendait au ratelier, dans la cuisine. Je pris le fusil. Un coup partit. Je n'avais pas pressé sur la gâchette. Le coup était parti tout seul. Monsieur Dorrier était encore couché : il reçut la balle en pleine poitrine. Il ne bougea pas, cria à peine. Qu'ai-je fait ensuite ? Je suis sortie. Sur la route, j'ai rencontré M. Bigard, gendre de M. Champchevrier, notre maître. Je lui ai tout raconté. Voilà. Je demande qu'on me laisse mes petits...

Cette histoire aurait peut-être trouvé du crédit si le médecin légiste, après un examen sommaire, n'avait infirmé le récit de la meurtrière.

— Dorrier était couché, il dormait sans doute lorsqu'il fut frappé d'une cartouche qui, tirée de près, fit balle, trancha le médecin légiste. La balle a effleuré la poitrine, elle a coupé net la carotide...

Mme Tessier entendit. Elle resta un moment silencieuse. Puis :

— J'ai menti, dit-elle. Monsieur Dorrier dormait quand je l'ai tué. Il reposait paisiblement. J'ai voulu faire croire que je l'avais tué pour me défendre. C'est pourquoi j'ai posé un fusil près de lui...

Maintenant, on regardait la louve avec d'autres yeux. On la questionna encore :

— Pourquoi l'avez-vous tué ?

Elle répondit seulement :

— J'avais peur de lui.

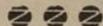
Elle ne voulut pas parler davantage.

Un gendarme la regarda bien en face et murmura :

— Je sais, moi, pourquoi tu as tué Dorrier.

— Pourquoi ? dit-elle.

— Tu as vengé Tessier...



On l'emmena. C'est maintenant aux juges de la Cour d'assises de demander à Mme Tessier son secret...

Mais voici le lourd secret de la louve. Ce n'était pas par hasard que Dorrier, que Mme Tessier, étaient venus se réfugier dans la thébaïde d'Ambillon ; ce n'était pas pour rien qu'ils se terraient dans leur maison à tuiles plates, comme des loups. Ils fuyaient une ombre ; ils fuyaient l'ombre vengeresse de Maxime-Raymond Tessier, braconnier, dit « le Tatoué », le premier mari de Mme Tessier.

Un mari que Dorrier trompa, qu'il voulut faire condamner et qu'une balle cloua, en août 1931, dans un taillis de la forêt de Montigny-Lencoup où il tuait du gibier.

La balle qui tua Tessier, Dorrier ne la tira pas, mais c'était aussi une balle de garde-chasse. Les amis de Tessier accusèrent longtemps Dorrier de l'avoir dirigée. Car qui, mieux que Dorrier, connaissait les taillis où « le Tatoué » braconnait ? Et « le Tatoué » braconnait dans le pays où sa femme vivait en ménage avec Dorrier pour être plus près de celle qui l'avait quitté, qu'il avait peut-être vendue comme on l'en accuse, mais qu'il voulait reconquérir...

Et maintenant, obéissant peut-être à ces accusations vagues, cédant peut-être à l'appel irrésistible d'un mort encore jaloux, Mme Tessier venait de venger « le Tatoué », de tuer Dorrier... On se remémora le drame

ancien. Un jour de novembre 1927, on arrêta, à Montigny-Lencoup, à la demande du garde Dorrier qui se plaignait qu'on lui eût volé un chien de chasse, le braconnier Maxime-Raymond Tessier, dit « le Tatoué ».

Tessier était un mauvais garçon. On pouvait l'accuser d'avoir mené une drôle de vie à la Villette. Il y avait sans doute fait le souteneur. Les hasards d'une existence mouvementée l'avaient amené à Montigny-Lencoup où il n'exerçait aucun métier, si-

Les enfants de la veuve Tessier (à gauche) et ceux de Dorrier (avec leur grand'mère, à droite) vivaient terrés sous le même toit.



OUVE



Entre Dorrier (ci-dessus) et Tessier-le-Tatoué (à droite), à qui le garde avait volé sa femme (à gauche), était née une haine mortelle.

non celui de braconnier. Il y arrivait avec sa femme et plusieurs enfants. Bien entendu, il fut mal considéré dans le pays. Sa femme se prostituait pour de l'argent avec les gars du pays. Cela dura jusqu'au jour où Dorrier, marié jusque là avec une brune Espagnole, abandonna sa femme et se mit en ménage avec Mme Tessier. Tessier paraissait avoir conclu un accord avec le garde. Dorrier, disait-on, en échange de la femme, lui permettait de braconner sur ses chasses; il lui achetait une motocyclette et lui remettait 1.500 francs. On pouvait croire que cette entente durerait. Et voilà que Dorrier, sur une accusation vague, faisait mettre Tessier en prison...

Tessier, comme bien on pense, se plaignit que Dorrier ne fût pas loyal. Il ne devait pas rester longtemps à la prison de Melun. Deux jours après son arrestation, comme un gendarme le conduisait chez le juge d'instruction pour l'interrogatoire, « le Tatoué » faussait compagnie au pandore. Il fourchait une bicyclette qu'un consommateur avait abandonnée devant un cabaret. Il revenait à Montigny-Lencoup et frappait aussitôt à la porte de Dorrier...

A coups de bûches...

Dorrier n'ouvrit pas. Mais, apercevant le Tatoué, le garde tira un coup de revolver dans l'obscurité. Tessier prit le large. La nuit passa. On frappa de nouveau à la porte du garde le lendemain matin. C'était Tessier.

Dorrier ne s'attendait pas à revoir le braconnier. Il ouvrit, non cependant sans méfiance. Même, il fit le tour de la cour, afin de surprendre le visiteur. Toute la surprise fut pour lui. A peine avait-il entrebâillé la porte qu'une balle l'atteignit. Il ne tomba

pas, poursuivit Tessier. Pas longtemps. Ses blessures s'ouvrirent. Il tomba.

« Le Tatoué » gagna aussitôt le bois qu'il connaissait bien. On le chercha vainement pendant trois semaines. Il fut arrêté par hasard dans la chambre d'un maçon où il se rasait. On l'emprisonna. Trois mois plus tard, il comparut en correctionnelle. Il se déclara justiciable de la Cour d'assises, car il revendiquait la préméditation et se reconnaissait coupable d'avoir voulu tuer Dorrier...

On le jugea à Melun. Pittoresques assises. Tessier apparut, petit, râblé, vif, cocasse, avec son nez pointu de flaireur de chemins. Il se défendit devant le jury d'avoir voulu vendre sa femme. Il raconta aux juges populaires comment Dorrier la lui avait volée. Dorrier fut piteux et piteusement traité. Tessier, drôle, impayable, quand il rappelait ses tribulations de braconnier trompé par un garde, fut émouvant quand il fit des reproches à sa volage compagne.

— Malheureuse ! adjura-t-il. Tu t'es entendue avec Dorrier pour me faire enfermer, pour me faire disparaître. Et ce soir, tandis que je serai condamné, tu seras tranquille avec lui...

M^e Thaçon plaidait pour « le Tatoué ». On l'acquitta.



Tessier avait promis de quitter le pays, de changer de profession, mais il manqua à sa parole. Quelle force l'attirait à Montigny-Lencoup ? L'amour de sa femme ou la passion du braconnage ? Il revint. Pas pour longtemps. Il ne se cachait pas. Quand il parlait dans ses chasses nocturnes, Dorrier veillait. Pendant la nuit du 17 août 1931,

Tessier mourut... Il braconnaît sur les terres de M^e Labouret. Ils étaient trois compères : Alfred Husson, de Salins ; Christian, de Montereau, et « le Tatoué ». Husson tenait dans ses mains un carnier, Christian manœuvrait un phare à acétylène, « le Tatoué » tirait... Il tira jusqu'au moment où une fusée éclaira le bois. Des gardes-chasse les avaient décelés. Ils menaçaient :

— Haut les mains !

Une balle, dit-on, partit dans la direction des gardes. Ils ripostèrent. Tessier tomba. Il cria :

— Les v... ! Ils m'ont cassé les jambes.

On emporta son corps sur une civière faite de branchages et de fusils... Il mourut tandis qu'on le transportait au village. Dorrier vit passer le corps de son ennemi mort. Il respira. Il se crut débarrassé.

Car « le Tatoué » lui avait voué une haine mortelle...

Dorrier n'était pas présent dans le bois quand les gardes-chasse abattirent Tessier. Sans doute, dans cette affaire, s'était-il borné à jouer le rôle d'un dénonciateur...

La rumeur fut, en ce qui le concerne, impitoyable. Dorrier et sa maîtresse se hâtèrent de quitter Montigny-Lencoup.

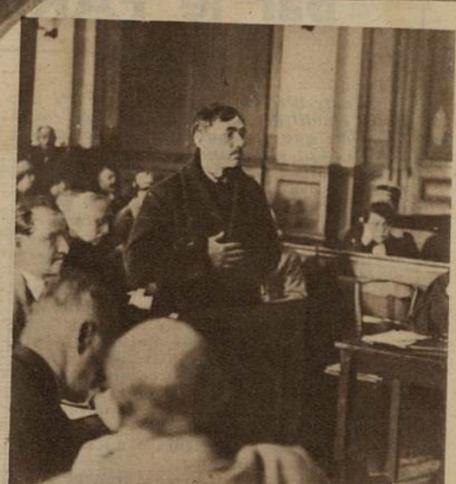
Sans doute le garde se croyait-il à l'abri de l'ombre accusatrice, dans son refuge d'Ambillon. Il s'y terrait, avons-nous dit, comme un loup, penché sur sa louve, sur ses louveteaux, sur les petits du loup défunt, Tessier « le Tatoué »...

Quel sentiment obscur a poussé la veuve Tessier à le tuer ? Elle avait quitté pour lui son mari. Elle l'avait aidé, aux assises, à accabler « le Tatoué » ; elle avait tout fait afin que son ancien compagnon fût condamné à partir au bagne. Et, cependant, à plusieurs années d'intervalle, elle l'a vengé.

L'ombre du braconnier « le Tatoué », Maxime-Raymond Tessier, est maintenant apaisée ! Mais qui comprendra jamais les drames de la forêt ?

Justice de louve...

Henri ANGER.



Devant la Cour d'assises, le garde-chasse Dorrier avait chargé à fond son rival..



... qui avait eu la douleur de voir sa propre femme ligée contre lui.



Tantôt railleur et tantôt véhément, Tessier fit front, et, finalement, fut acquitté.



Voici le CADEAU
ULTRA-MODERNE

Radio-Stylo Lumineux

La plus sensationnelle nouveauté
de 1935

Notre invention consiste en un objet de la grandeur et du volume d'un Porte-Plume-à-Réservoir normal avec la différence que ceci est **LUMINEUX** et sa durée est indéfinie.

LE « RADIO-STYLO »
révolutionnera tous les systèmes pour écrire

D'ici quelques mois tout le monde possédera le :

RADIO-STYLO LUMINEUX

Restitution du prix payé à tous ceux qui ne seront pas satisfaits.
2.000 "Radio-Stylo" offerts aux lecteurs de « Détective », au prix de 20 fr. (8 belgas)
Contre remboursement 23 fr. 75

Correspondances et mandats à : **Établ. MISTYLO**
130, Rue Rogier, 130, BRUXELLES - 3 (Belgique)

Téléphones : 15.33.02
15.68.23

Bons revendeurs sont priés
d'envoyer leurs adresses.

A LA VEILLE DES TIRAGES

Étude pour l'achat d'un billet de loterie par le FAKIR BIRMAN

Le Fakir Birman, seul médium agréé à Paris, établit des horoscopes qui font loi, de même que ses ouvrages de sciences occultes ont attiré sur lui l'attention du monde entier. Il s'est spécialisé dans la question des rapports entre l'astrologie, la chance et les nombres. L'application la plus fréquente se trouve dans la loterie et les jeux de hasard. Voici à ce sujet une des dernières causeries que la plupart des postes de T. S. F. ont radiodiffusées :

Une auditrice de ces causeries, Mlle Petitjean, demeurant 18, rue Amélie, à Paris, avait bien voulu me consulter sur ses chances à la loterie nationale. J'ai trouvé dans son thème astrologique une ligne de chance si rare parce que si marquée et si exceptionnelle, que j'ai étudié à fond son cas. Guidée par les indications que contenait l'horoscope que je lui avais dressé, voici les lots gagnés par les billets dont elle était porteur :

Un lot de 10.000 francs (5^e tranche).
Un lot de 10.000 francs (6^e tranche).
Un lot de 10.000 francs (6^e tranche).
Un lot de 1.000 francs (8^e tranche).
Ceci dans une période d'un trimestre, et ces 4 gains sont à retenir plus par leur répétition que par leur importance.

Certains d'entre vous s'écrieront : « C'est une veine insolente ». Non pas, puisque c'est en se basant sur l'étude de mon horoscope que cette gagnante a choisi le jour, l'heure et le trimestre favorables. Nous sommes loin de ceux qui disent : « au petit bonheur la chance » et qui achètent leur billet à tort et à travers et de ce fait... échouent.

Il y a dans ce geste important d'acheter

son billet une étude à faire consciencieusement et dont dépend le gain. De même, Mlle Petitjean sait par son horoscope que ses chances à la loterie sont totalement épuisées, que le chemin de son bonheur est ailleurs, mais elle saura en profiter comme elle a su profiter de ses gains.

Selon l'étoile qui a présidé à sa naissance, chacun a plusieurs époques de chances, pour les uns rapprochées, pour les autres éloignées.

L'astrologie permet de les déterminer avec exactitude. L'Histoire nous apprend que les plus grands personnages des temps anciens et modernes demandaient à l'astrologie attaché à leur personne de fixer les heures où ils devaient oser pour réussir et celles où ils devaient s'abstenir pour ne pas échouer. Là était un des secrets de leur puissance et de leur fortune.

Mais de nos jours point n'est besoin, comme jadis, d'être un grand seigneur pour profiter des bienfaits de l'astrologie. Le plus modeste d'entre vous peut en tirer profit gratuitement et dans la circonstance la plus courante : l'achat scientifique d'un billet de loterie qui amène le gain avec lequel on sauve une situation souvent désespérée.

Vous qui m'écoutez, avez laissé passer sûrement plusieurs périodes heureuses : c'était hier. Vous êtes dans de grandes difficultés et vous enviez Mlle Petitjean ; pourquoi elle, pensez-vous ? cela c'est aujourd'hui. Faites comme elle, demandez-moi de vous fixer à quel moment vous pouvez gagner un lot qui sera la seule manière de vous sortir d'ennui et pour vous, cette aube radieuse ce sera demain.

Voici quelques consultants du Fakir Birman qui ont gagné
et autorisé à reproduire leurs noms et adresses.

LOT de 500.000 francs
M. BIGRE Fils, garagiste, agent des automobiles « La Licorne », à Périgueux.

LOTS de 100.000 francs
Mme MORIAME, 164, rue Montmartre, Paris.
Mme FLEURY, Palace-Hôtel, à Bruxelles.
Mlle NINA LAROL, danseuse au Théâtre National de l'Opéra, à Paris.

CAS SPECIAL
Mlle PETITJEAN, 18, rue Amélie, à Paris.
3 lots de 10.000 francs.
1 lot de 1.000 francs.

LOTS de 50.000 francs
Mlle YORY, à Saint-Brieuc.
M. LEONARD, musicien, 22, rue Vauvenargues, Paris.
M. DE BEAUCOURT, colon, à Pointe-à-Pitre.

LOT de 25.000 francs
M. Henry EYMOND.

LOTS de 10.000 francs
M. PETITJEAN, camionneur, à Asnières.
M. LIMOUSIN, chemin de Monplaisir, à Lyon.
M. MORTON, à la Roche-sur-Yon.

Le Fakir BIRMAN sera très heureux d'adresser aux lecteurs de ce journal qui lui en feront la demande un horoscope d'essai. Pour cela, envoyer nom, prénoms, date de naissance, adresse et 3 francs en timbres-poste pour frais à Fakir BIRMAN, (Service 271), ou consultez de 14 à 19 h., 14, rue de Berne, Paris-8^e

DANS L'ENNUI VENEZ A LUI

Vente directe du fabricant
aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous préférez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Romédès WOODS, 10, Archer Street (T.A.F.), Londres W1

POUR TOUS

RENFORCEMENT DE LA PÉNALITÉ

On apprenait récemment, par quelques lignes des faits-divers, que des inspecteurs de police avaient arrêté Elie Philippe qui, sous une personnalité fantaisiste, avait trouvé le repos et l'impunité dans une discrète villa de la banlieue parisienne, au bord de la Marne.

Les journaux rappelaient qu'Elie Philippe avait commis un détournement d'une quar-



L'escroc Philippe avait réussi à se cacher dans une villa de la banlieue de Paris.

taine de millions et qu'il avait été condamné en 1933, par la Cour de Paris, à trois ans de prison.

L'ampleur du détournement, comparée au taux de la peine, soulignait l'insuffisance du Code Pénal dont beaucoup d'esprits, soucieux de protéger l'épargne, demandaient la révision.

C'est maintenant chose faite. Un décret-loi vient de modifier les articles 405 et 408 du Code Pénal, le premier relatif à l'esroquerie, le second à l'abus de confiance.

D'après le Code Pénal, le maximum de la peine en matière d'esroquerie était de cinq ans, et, en matière d'abus de confiance, de deux ans.

Pour ce dernier délit, en particulier, la faiblesse de la loi était déconcertante.

C'est ainsi qu'au cours de ces récentes an-

nées on avait vu juger des centaines de banquiers marrons qui avaient pillé largement dans les comptes de leurs clients, qui s'étaient enrichis des dépôts constitués en grande partie par les économies de gens modestes et qui n'encourageaient, pour toutes les ruines qu'ils avaient provoquées, qu'une sanction dérisoire.

Deux ans de prison pour avoir détourné des millions, ainsi que nous l'écrivions dans une récente chronique, le tarif, véritablement, n'était pas cher !

Pour l'esroquerie, le tarif était un peu plus élevé puisque le Tribunal correctionnel pouvait aller jusqu'à cinq ans. Mais, là encore, cinq années d'emprisonnement pour un délit qui nécessite, de la part de son auteur, une préméditation certaine, l'emploi de la ruse, d'une tromperie qui s'exerce sur des faibles, c'était une peine beaucoup trop insuffisante.

Le décret-loi du 8 août 1935 permet au Tribunal de frapper les coupables d'un châtiment enfin sérieux.

La durée de l'emprisonnement pourra être portée à dix ans, et l'amende à 50.000 francs.

Si l'on se rappelle que, par le jeu des décimes fiscaux, l'amende peut être multipliée par le coefficient 8, on voit que les escrocs et les financiers malhonnêtes auront à payer à l'Etat, en dehors des sommes qu'ils devront restituer à leurs victimes, un denier de quelque importance.

Ainsi que l'écrivaient le Président du Conseil et le Garde des Sceaux, « la fréquence et la gravité des infractions commises en ces dernières années, au préjudice de l'épargne, la diversité et parfois la puissance des moyens mis en œuvre pour drainer les capitaux, jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes, accumulent les ruines et portent une atteinte profonde au crédit... »

En outre des peines d'emprisonnement et d'amende, les coupables pourront être frappés de l'interdiction de séjour pour une durée de dix ans.

On ne pouvait trouver un moyen d'assainissement et d'épuration plus efficace. Chasser des grandes villes, où ils se groupaient en une armée redoutable, ces innombrables escrocs, détresseurs de l'épargne est un acte d'assainissement social dont on ne tardera pas à ressentir les effets bienfaisants.

Le souvenir de Dillinger

En ce moment, une vitrine attire de nombreux visiteurs au ministère de la Justice de Washington.

Elle contient, soigneusement rangés et étiquetés, tous les objets qui firent de Dillinger, à un moment, l'homme le plus célèbre « in the world ». Les fusils-mitrailleurs voisinent avec son chapeau de paille ; sa fiche anthropométrique s'appuie sur le fameux « masque-de-la mort ».

Les Américains, qui ont la manie du classement, ont appelé cette exposition : « l'Arsenal Public N° 1 ».

Mauvaise presse

On se souvient du drame sauvage au cours duquel deux fermiers poitevins, André Girault et sa sœur, Marthe, assassinèrent l'huissier qui venait saisir leurs biens.

Au cours de l'interrogatoire que vient de lui faire subir le juge d'instruction, non seulement Marthe Girault ne manifesta pas le moindre repentir, mais elle eut même ce mot, d'une cruelle inconscience :

— On l'a tué, tant pis pour lui ! Après tout, ce n'était qu'un huissier. Et ça apprendra aux autres à ne pas tourmenter les pauvres fermiers que nous sommes.

Ce qui prouve que les officiers ministériels, chargés d'exécuter les jugements — même iniques — n'ont pas encore gagné la cote d'admiration auprès des paysans de France.

Ceci rappelle le mot de Balzac, toujours poursuivi par les huissiers de la capitale.

Un jour, un quémendeur sollicitait une obole — un louis — du grand romancier.

— Pourquoi faire ?
— C'est pour enterrer un huissier.



Une fameuse vitrine : les objets de Dillinger.



Marthe Girault ne cacha pas sa haine des huissiers.



A la prison de Poissy, les haricots seront mangeables

— Un huissier ? riposta Balzac. Voici cent francs, et enterrez-en cinq !...

A l'Hôtel des Haricots

L'ordinaire des détenus manque peut-être de variété et se réduit, pour la plupart des repas, aux haricots.

Encore faudrait-il qu'ils soient cuits ! Mais l'eau des prisons de Poissy et de Fontevault était si calcaire qu'il fallait beaucoup de charbon pour que les « favots » fussent mangeables. Et encore !

Afin de concilier l'économie et l'amélioration de l'ordinaire, l'administration a fait l'achat de quelques filtres.

Mais, comme disait un vieux détenu :
— Ce n'est tout de même pas la fin des haricots !

Une fraude dans chaque port

Approuvant les articles que nous avons publiés sur le scandale des fraudes du Havre, des douaniers nous écrivirent. Lettres peu rassurantes.

« Tant qu'il y aura une douane, nous dit l'un, il y aura des fraudeurs, et surtout dans les ports de mer.

« Les douaniers gagnent trop peu. Les vérificateurs ont un rang à tenir. Il faut être un héros pour ne pas être sensible à l'appât d'un gros gain, sans que le risque soit immédiat. Et puis, surtout, il est facile de frauder, sans que l'assistance d'un vérificateur ou d'un douanier soit indispensable... »

Mais, nous y pensons, si l'on intéressait davantage les douaniers et les vérificateurs à la suppression de la fraude (ce qui serait un moyen commode d'augmenter leur salaire), peut-être y aurait-il moins de fraudeurs !

NOTRE GRAND CONCOURS

FAIT-DIVERS N° 7

TROP DE FLEURS !

Ce matin-là, toutes les bouquetières du « cours » étaient en émoi :

— Vous savez pas ce qui arrive? Hé bé... Alexandrine, elle est convoquée chez le juge !

— Pas possible !

— C'est comme je vous le dis !

— Té pardi ! Ça devait finir par se savoir.

— Aussi, cette Alexandrine, elle finissait par trop s'en croire. Parce qu'elle était mariée avec un brigadier de la police, tout lui était permis.

— Mais, dites, ils n'étaient pas mariés.

— Ah vaï, c'est elle-même qui me l'a dit !

— Elle l'avait dit à bien d'autres. Si vous la croyez, cette femme, qu'elle ment comme elle respire !

— Vé, Nine, soyez pas méchante !

Et je te parle ! Et je te raconte ! Tout cela parfumé de cet accent du Midi qui met du soleil dans les moindres mots.

Il y avait pourtant de quoi agiter le petit monde des bouquetières qui, chaque matin, viennent

prendre place dans les kiosques, leur buste émergeant des fleurs, et bavardant tout en pinquant de leurs doigts agiles les œillets et les roses sur leurs petites tiges de fer. Songez que leur amie, leur collègue, presque leur doyenne, Alexandrine Battaglia, qui occupe le kiosque n° 2, faisait l'objet d'une information judiciaire pour escroqueries !

Une plainte solidaire parvenue au Parquet faisait mention de vingt-cinq victimes dont le dommage s'élevait à 360.000 francs.

Quels moyens employait donc une simple bouquetière pour capter ainsi la confiance ?

Elle les noyait sous les fleurs !

C'est-à-dire qu'elle faisait miroiter à leurs yeux les bénéfices d'une affaire de fleurs en gros dans laquelle il était bon d'investir des capitaux. A l'occasion, elle corsait ses projets en adjoignant à son commerce de fleurs un commerce de plumes.

Et on la croyait. Elle avait la langue si bien pendue

D'autant plus que, vivant maritalement avec un fonctionnaire de la Sûreté, dont elle se prétendait l'épouse légitime, elle n'hésitait pas à signer du nom de celui-ci les reçus des sommes qu'on lui avançait.

Certains plaignants affirment même que, lorsque, las d'attendre les bénéfices merveilleux qu'on leur avait promis, ils s'étaient adressés à leur débitrice, le monsieur de la dame avait usé envers eux d'intimidation.

C'est à définir exactement le rôle du personnage autant qu'à établir le bilan réel de la fleuriste en folie que s'attache en ce moment M. Minard, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Mais vous pouvez être sûr qu'on n'a pas fini de parler de cette histoire sur le « cours » !

Le fait divers N° 8 qui paraîtra dans Détective du 12 septembre 1935 sera choisi entre le dimanche 1^{er} septembre et le dimanche 8 septembre dans l'un des journaux régionaux indiqués dans le Règlement du concours.

PARTOUT

VOILA CENT ANS LES MYSTÈRES DU BOIS DE MEUDON

Au début de l'année 1835, deux étrangers, un jeune homme et une jeune femme d'une ravissante beauté, en visitant le bois de Meudon, qui était encore une sombre et profonde forêt, remarquèrent, près de l'étang de Villebon, un enclos planté d'arbres fruitiers et de fleurs. Derrière une tonnelle, disparaissait une maisonnette de pierres, gaie, étroite, véritable nid d'amoureux. C'était d'ailleurs à quoi l'avait destinée son premier propriétaire.

Le soir même, les jeunes gens avaient acheté l'enclos et la maison. Ils vinrent s'y fixer au bout de quelques jours. On leur apportait des provisions du village et ils ne prirent à leur service qu'un vieux jardinier de Meudon qui fut chargé de cultiver le verger. Ils passèrent ainsi tout un été, seuls, se suffisant à eux-mêmes, oubliant, oubliés. On les rencontrait errant amoureusement sous les chênes ou allant, de compagnie, elle en sabots, lui coiffé d'un grand chapeau de paille, remplir à une source qui jaillissait dans l'ombre d'un rocher une lourde cruche qu'ils rapportaient ensemble à leur guinguette.

Peu à peu, une grossesse alourdit la jeune femme, et le terme en approchant quand finirent les beaux jours. Les feuilles des arbres tourbillonnaient dans l'air brumeux. C'était l'hiver. Un soir de novembre, le jardinier, qui rentrait à Meudon, aperçut un inconnu vêtu de noir, le visage dissimulé dans un de ces larges manteaux qu'on portait alors, et qui escaladait l'enclos et pénétrait de force dans la maisonnette. Dans la pénombre, des éclats de voix montèrent aussitôt. Tout à coup, l'inconnu et le compagnon de la jolie jeune femme sortirent dans le verger. Arrivés sous un grand cerisier, ils se placèrent à quelque distance l'un de l'autre. La nuit s'épaississait ; le jardinier, qui s'était blotti derrière un arbre, ne voyait plus rien maintenant. Soudain, deux coups de feu claquèrent, répétés par un lugubre écho.

Le vieux jardinier quitta sa cachette et courut vers le cerisier : près du cadavre sanglant de l'homme au manteau, il aperçut, debout, son jeune maître, pâle et silencieux. — Cet individu est venu troubler mon bonheur, dit-il ; j'aurais pu l'abattre comme un chien. Si je l'ai tué, c'est dans un duel loyal.

Les deux hommes creusèrent une fosse et y enterrèrent l'inconnu. Mais, à ce moment, des cris affreux partirent de la guinguette. La peur qu'elle avait ressentie avait provoqué, chez la jeune femme, des douleurs prématurées. Dans la nuit, la malheureuse ac-



Ils allaient remplir une lourde cruche à une source jaillissant du roc.

coucha d'un enfant mort, et elle mourut elle-même, au matin, après une agonie épouvantable.

Son compagnon donna alors l'ordre au jardinier de l'inhumer pieusement près du corps enfoui la veille. Puis, remettant au vieillard une importante somme d'argent, il le chargea d'abattre la maisonnette et de raser les arbres et les fleurs du verger.

— Anéantissez cet enclos ! acheva-t-il. Quant à moi, je terminerai mes jours sous l'habit monacal. Adieu !

Et il disparut. Le jardinier, dix ans plus tard, à son lit de mort, raconta seulement cette étrange histoire. Mais il avait si bien exécuté l'ordre reçu que l'on ne retrouva, près de l'étang de Villebon, ni une des pierres de la maison, ni un seul débris des deux squelettes. L'énigme devait demeurer impénétrable.

QUESTIONNAIRE

à remplir et à envoyer avant jeudi prochain 12 septembre à Détective, 3, rue de Grenelle, Paris, en faisant figurer sur l'enveloppe la mention « CONCOURS DE VACANCES ».

FAIT-DIVERS N° 7

- 1° Où ce fait divers s'est-il déroulé ?
- 2° Combien d'erreurs contient-il ?
- 3° Lesquelles ?
- 4° Quelle est la station de vacances la plus proche ?

Questions supplémentaires pour départager les ex-æquo :

- 1° Dans quel département le fait divers n° 8 se déroulera-t-il ?
- 2° Quand se produira-t-il (jour et date) ?

NOM (très lisible) :

ADRESSE :

SOLUTION DU N° 5

- 1^{re} question : Prunes.
- 2^e question : Quatre.
- 3^e question : C'est après déjeuner et non après dîner qu'eut lieu l'agression ; le quatrième convive s'appelait M. Saule et non M. Peuplier ; Barre frappa la veuve Campergues avec un couteau et non avec une serpe ; Barre possédait deux fusils de chasse et une carabine et non trois fusils et deux carabines.
- 5^e question : La Chaldette ; Chaudesaigues.

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- 1^{re} question : Gironde.
 - 2^e question : Mardi 20 août 1935.
- Journal à consulter : « La Dépêche de Toulouse », du mercredi 14 août 1935.

LES LAURÉATS

- 1^{er} Prix : Mlle Haller, 19, rue Marie-Bashkirtseff, Nice.
- 2^e Prix : Mme Rachel Gaultier, à Sully, commune de Monterre-Silly, par Loudens, Vienne.
- 3^e Prix : M. André Granier, à Escales, par Lézignan.
- 4^e Prix : Mme Loubière, Crayssac, par Salmiech.
- 5^e, 6^e, 7^e et 8^e Prix : M. Paul Barredy, Périgueux ; M. Gelly, Montpellier ; M. Henry Loudet, Auch ; M. Belat, Parthenay.
- 9^e et 10^e Prix : Mme veuve Marie Truillet, Perpignan ; Mme Puigsegur, Perpignan.

Voir le règlement complet du concours dans nos numéros des 25 juillet et 1^{er} août

En raison des lois existant en Belgique, nous sommes obligés d'exclure nos lecteurs belges de la compétition.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
 COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
 65. » 35. »
 ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
 ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

La fugitive

Les internes de cet hôpital spécialisé connaissent bien cette « fille » qui, à peu près deux fois par mois, vient se faire panser la main.

Tantôt la gauche, tantôt la droite.

Elle arrive toujours accompagnée de deux « bourgeois ».

Et, chaque fois, elle leur échappe.

C'est son truc. Elle est arrêtée sur le trottoir. Elle se mord la main. Elle va à l'hôpital, d'où elle s'évade.

On ne l'appelle plus, dans les salles de garde, que « la fille de l'air ».



La fugitive voulait échapper aux visites du Dépôt.

Un singulier conseil juridique

On chuchote, au Palais, une histoire assez scandaleuse.

Costa Mavromati, le « financier » grec qui détourna des millions au préjudice du Trésor français après avoir fait de la contrebande, serait protégé par un diplomate éminent, qui lui servirait de conseil juridique.

Ce diplomate multiplie ses efforts pour empêcher le ministère des Finances de saisir 12 millions volés par Mavromati et que l'escroc cachait dans le coffre d'une banque, à Lausanne.

La fuite

On sait que, depuis cinq mois, Mavromati est détenu à la prison de Turin, en instance d'extradition. La France le réclame à l'Italie : Costa use de toutes les malices procéduraires pour faire échec à cette demande.

Il eût été plus simple d'empêcher Mavromati de quitter la France : c'était bien facile. La police était alertée, les postes-frontières également... L'escroc a pu, cependant, franchir les Alpes... Mystère !..



Inculpé, Costa Mavromati réussit à franchir les Alpes.



A Turin (ci-dessus), il est devenu l'hôte de la prison.

Les nouveaux corsaires

A la suite de l'enquête parue sous ce titre dans notre numéro 356, nous avons reçu la mise au point suivante :

« La Société Anonyme de Transports « Eclair », ayant son siège social à Paris, 108, rue Lafayette, proteste contre les articles lui attribuant une part dans l'affaire des fraudes du Havre.

« Elle déclare, en outre, être complètement étrangère aux faits, n'ayant jamais fait d'opérations en douane, mais uniquement du transport.

« Aucun de ses camions, dont l'un a été photographié et reproduit dans l'article : « Les nouveaux Corsaires », n'a jamais été arrêté en cours de transport, et aucune marchandise délictueuse n'a jamais été trouvée ni dans ses magasins, ni dans ses camions.

« LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. »

Du vin... pas de pain

Un père réformé à 80 pour 100, couché, et qui tousse ; une mère qui boit et quatre enfants : 9 ans, 7 ans, 3 ans, 1 an, qui s'étiolent, pieds nus, en guenilles, dans une baraque en planches — une seule ouverture — de 3 mètres de côté.

Cette vie est d'un autre âge, d'un autre pays, et pourtant, c'est celle de la famille Vyherhagen, en France, près du Collège de Bouffémont.

Il y a des voisins, dites-vous. Oui. Eh bien! ils faisaient ce qu'ils pouvaient. M. Pichon, maire, directeur du collège de jeunes filles, donnait personnellement des vêtements, des subsides et des denrées à cette famille. Mais la mère cédait le tout pour acheter du vin rouge. En vérité, les coupables, dans cette lamentable histoire, sont ceux qui lui en vendaient. Et la loi ne punit pas ce délit!

Lyon (de notre correspondant particulier).

L'AFFAIRE Coudurier commença à exister, en tant qu'énigme, dans un bureau de la Préfecture de Lyon, le bureau affecté aux recherches faites dans l'intérêt des familles. Une femme, Mme Coudurier, s'y présentait timidement.

— Je ne sais pas ce que mon mari est devenu, dit-elle.

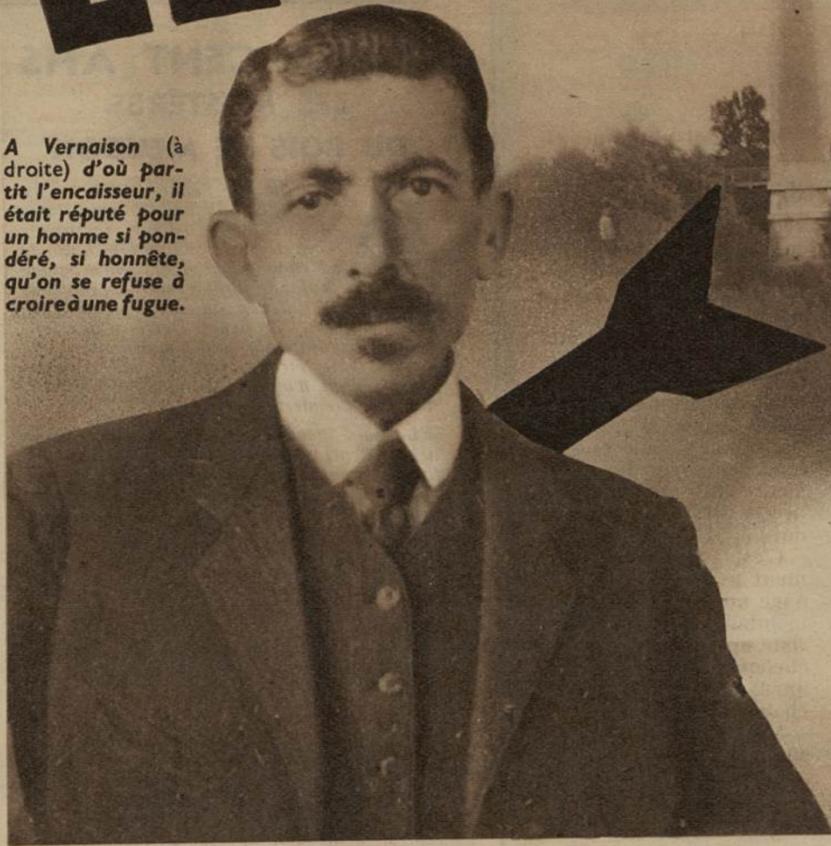
Elle s'expliqua : François Coudurier, avec qui elle était mariée depuis quinze ans, n'avait plus reparu chez elle. Ils avaient, cependant, à Vernaison, à une quinzaine de kilomètres de Lyon, sur la rive droite du Rhône, une gentille maisonnette. Ils vivaient heureux ; leurs enfants étaient mariés. Ils commençaient même à profiter d'une certaine aisance. M. Coudurier cumulait, en effet, plusieurs professions ; un terrain fertile lui donnait une assez belle récolte de fruits, de légumes et de plants à vendre. Il était agent d'assurances et sa clientèle était nombreuse et choisie ; enfin, aux environs de Vernaison, dans les gentilles communes suburbaines de Charly et de Vourles, il effectuait régulièrement les encaissements pour la Compagnie du Gaz de Lyon. Il était l'encaisseur officiel de l'annexe de la Compagnie du Gaz à Vernaison.

— Quel âge a votre mari ? interrogea le fonctionnaire.

— Soixante-six ans.

LE DISPARU

A Vernaison (à droite) d'où partit l'encaisseur, il était réputé pour un homme si pondéré, si honnête, qu'on se refuse à croire à une fugue.



il pas gardé par devers lui cette somme ? Ne l'aurait-il pas ajoutée aux douze mille francs qu'il était certain de percevoir le lundi suivant ?

Une déposition apporta quelque lumière sur un détail ignoré de l'emploi du temps de M. Coudurier. On avait vu l'encaisseur, après trois heures de l'après-midi, au cœur de la ville, au Grand Bazar de Lyon. Il examinait des marchandises au rayon de l'appareillage électrique. Deux de ses amis passèrent : M. et Mme Bouchard. M. Bouchard sentit une main qui lui frappa sur l'épaule. Il se retourna. Coudurier était à côté de lui.

— Bonjour ! lui cria amicalement M. Coudurier.

Il lui montra sa sacoche bien garnie et ajouta :

— Je suis pressé. Je vais à la Compagnie du Gaz pour verser ce que j'ai encaissé. Au revoir. A bientôt.

Cela se passait une heure après que l'encaisseur eût quitté la maison Léonard-Lille. Mais, à ce moment précis, M. Coudurier n'a fait aucune allusion aux automobilistes obligés qui devaient l'emmener à Montplaisir.

Enfin, samedi, le contrôleur du train 716, qui va de Lyon à Ambérieu, trouva, dans un compartiment de troisième classe, la sacoche de l'encaisseur. Elle contenait des quittances de la Compagnie du Gaz, une pièce d'identité au nom de Coudurier... et une pièce de dix centimes.

Cette circonstance dirigea l'enquête sur une voie nouvelle. On se demanda, en admettant que M. Coudurier ait été assassiné, si ses meurtriers ne se sont pas rendus en Suisse aussitôt.

Déjà, on soupçonnait un habitant de Vernaison d'avoir commis le crime. L'opinion désignait l'assassin. La population s'élevait contre les gendarmes, leur reprochant de ne pas arrêter l'homme soupçonné. Heureusement, les policiers furent plus pondérés que les détectives amateurs. Ils vérifièrent l'emploi du temps du suspect. A l'heure où le crime, s'il y a crime, a été commis, le malheureux n'avait pas quitté Vernaison.

Alors, on commença à fouiller les barrages de la Saône, les barrages du Rhône, de ce Rhône tourmenté où s'engloutirent déjà tant de mystères, tant d'énigmes...

J. BARRAUD.

Vers quel destin mystérieux le train dans lequel on retrouva sa sacoche vide emmena-t-il le disparu ?



On le vit successivement à la gare de Lyon — Perrache (en haut) et chez un marchand de graines (ci-dessus) où il fit des achats.

— Et il a disparu...

— Le 19 août.

Le fonctionnaire interrogea encore. M. Coudurier n'avait-il jamais exprimé des idées de suicide ? N'avait-il pas d'ennemis ?

— Que puis-je dire ? répétait Mme Coudurier, en sanglotant. Le lundi 19 août, François a fait ses encaissements comme d'habitude. Et, le soir, il n'est pas rentré, ce qui ne lui arrivait jamais. D'ordinaire, mon pauvre mari envoyait, chaque semaine, le montant de ses encaissements à la Compagnie du Gaz par chèque postal. Samedi 17 août, il n'envoya aucun chèque. Il avait précisément plusieurs courses à faire dans des magasins de Lyon.

Le fonctionnaire, devenu pour un instant détective, posa une nouvelle question.

— Où alla-t-il ?

— Le sais-je exactement ? Il avait à traiter une affaire avec sa Compagnie d'assurances ; il avait des graines à acheter ; il devait remettre un panier de prunes à notre belle-fille...

— Ce ne sont pas des occupations normales pour quelqu'un qui veut disparaître.

— C'est ce que nous nous sommes dit... François fit ce qu'il avait à faire. Il revint dans notre maison le samedi soir. Nous passâmes le dimanche ensemble, tranquillement... Nos enfants vinrent nous voir. La journée fut bonne, joyeuse. Le lundi matin, il récolta ses pommes de terre ; il travailla dans le jardin. Nous déjeunâmes tranquillement aussi, comme d'habitude. A 13 heures 11, il prit, à la gare de Vernaison, le train pour Lyon, le train qui arrive à 13 heures 34. Il monta normalement dans le train ; nos voisins et les employés de la gare l'ont vu. Il avait sa sacoche sous sa veste.

— Une sacoche garnie ?

— Elle devait contenir une douzaine de mille francs.

Mme Coudurier poursuivit :

— Je ne l'ai pas revu depuis. Habituellement, il rentrait par le train du soir pour dîner. Le train arriva. Il ne se trouvait pas parmi les voyageurs. Je crus à un retard. Je l'attendis aux trains qui arrivent après-di-

ner, puis à ceux de la nuit. Je revins seule à la maison, désorientée. Mon mari était, en effet, un homme ponctuel ; il n'allait presque jamais au café. J'ai tout d'abord pensé que des amis l'avaient retenu, qu'on l'avait invité à dîner, peut-être à une soirée joyeuse. Mais, le lendemain, mon angoisse devint de l'affolement. Au lieu de mon mari, ce fut le facteur qui frappa chez moi. Il m'apportait une lettre. La voici.

Secouée par les sanglots, Mme Coudurier remit la lettre au fonctionnaire du Service des recherches dans l'intérêt des familles. Lettre angoissante. Le correspondant de la désespérée l'avait tracée au crayon, d'une écriture inégale, bousculée. On eût dit que cette lettre avait été écrite dans la hâte d'une poursuite...

« Nous venons de prendre la sacoche de votre mari qui contenait une somme assez rondelette. Comme nous savons que les femmes d'encaisseurs sont souvent pas très riches, nous mettons du pézè. Nous sommes des crapules, mais pas des vaches. Si les flics vous demandent ce que vous avez reçu, dites cinquante ou cent francs. »

Un gribouillage informe tenait lieu de signature. Le timbre de l'enveloppe portait le cachet de Lyon-Gare, 19 août, 22 heures.

jure que ce n'est pas possible. Tous ceux qui le connaissent vous le diront comme moi... Et, d'ailleurs, j'ai fait mon enquête...

Elle précisa l'emploi du temps de M. Coudurier pendant la dernière journée où on l'a vu. Il débarque à la gare de Lyon-Perrache à 13 heures 34. Il prend la place Carnot, la rue de l'Hôtel-de-Ville. Il s'arrête au numéro 77, au siège de sa Compagnie d'assurances. Il poursuit à pied, vers la place des Terreaux. Il se rend chez Léonard-Lille, un marchand grainetier, à qui il achète des graines pour son jardin.

— Est-ce d'un homme qui va se tuer ? s'interrompt Mme Coudurier.

Elle continua. François avait laissé chez Léonard-Lille le panier de prunes que les vieilles gens destinaient à leur belle-fille. Il griffonna là un billet à la hâte. Il y disait :

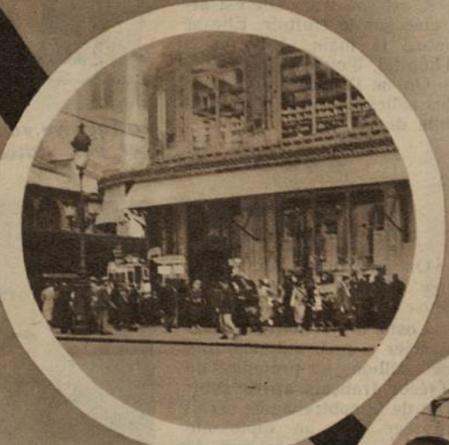
« Je suis avec des connaissances qui vont m'emmener en auto à la Compagnie du Gaz de Lyon, puis à Montplaisir où j'ai une course à faire. J'en profite, car cela m'arrange. J'irai vous embrasser quand je reviendrai à Lyon. »

— Il était trois heures de l'après-midi, conclut Mme Coudurier. On ne l'a plus revu ensuite.

Et, pleurant de nouveau, elle ajouta : — Son foyer, il l'aimait. Il n'avait aucune raison de disparaître ; il n'avait aucune maladie qui lui donnât la hantise de la mort.

L'enquête commença. On apprit tout d'abord que M. Coudurier avait des dettes. Renseignements pris, ces obligations apparurent comme n'étant pas de celles qui pouvaient entraîner l'encaisseur à voler ou à se tuer. Il avait, en effet, obtenu d'une association d'anciens combattants une avance afin de pouvoir finir de payer sa maison. Mais il payait régulièrement les intérêts de sa dette et, d'ailleurs, il avait du bien pour répondre de son prêt. On ne lui réclamait pas le capital.

On s'orienta — il faut bien faire des hypothèses — dans le sens de la fugue. Mais quelques jours avant le 19 août, le jeudi notamment, M. Coudurier avait envoyé vingt-huit mille francs en billets à sa Compagnie d'assurances. S'il avait voulu voler, fuir, n'aurait-



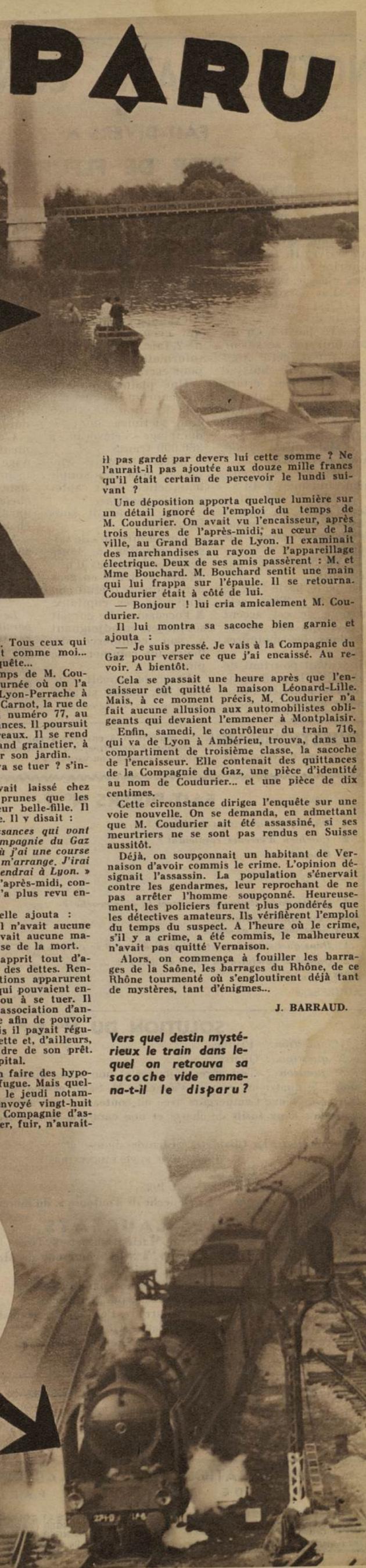
Un témoin lui parla comme il sortait du Grand Bazar (ci-dessus) et alors qu'il s'apprêtait à se rendre à la Compagnie du Gaz (à droite).

— L'enveloppe contenait encore deux billets de cinq cents francs, reprit Mme Coudurier, en tendant deux billets froissés. A partir de ce moment, j'ai pensé que mon mari avait été assassiné...

La pauvre femme était dans un désarroi pitoyable. Mais un détective doit parfois oublier de s'émouvoir. Le confesseur de Mme Coudurier garda son calme. Il murmura :

— Cette lettre n'est-elle pas de l'écriture de votre mari ?

— On m'a déjà dit cela, protesta Mme Coudurier en essayant ses yeux. Non ! François n'a pas écrit cette lettre. On l'a tué. Admettre qu'il n'a pas été assassiné, c'est admettre que ce soit un voleur. De toutes mes forces, je



Le baiser de Judas

PAR
LOUIS
ROUBAUD

I. — MISÈRE ET INSOLENCES DES INDICATEURS DE POLICE

L'affaire du Jardin des Oliviers

AVANT le souper, Jésus lava les pieds des douze convives. Simon Pierre protesta par politesse.

— Vous n'êtes pas tous propres, expliqua Jésus ; il en est un qui n'est pas propre !...

Il paraissait troublé et murmura, comme se parlant à lui-même :

— L'un d'entre vous me livrera.

Jean, le préféré, était couché sur le même lit, sa tête appuyée sur le sein de son maître.

— Qui ? demanda-t-il.

— Celui auquel je vais présenter le morceau d'agneau trempé dans le jus.

Il trempa le morceau et l'offrit à Judas, fils de Simon l'Isariote. Judas, ayant mangé le morceau, se hâta de sortir. Il était allé chez les chefs de police.

— Que voulez-vous me payer ?

Ils lui avaient compté trente pièces. Puis on s'était entendu sur la manière d'arrêter l'homme dans un lieu à l'écart de la foule et d'éviter toute confusion :

— Ce sera celui à qui je donnerai un baiser. Vous pourrez le saisir et l'emmener.

Cependant, le souper terminé, Jésus et ses amis s'en furent sur la rive gauche du Cédron, dans le jardin public. Judas connaissait bien ce lieu, où ils allaient souvent le soir. Il se mit à la tête des policiers, accompagnés de Pharisiens et de gens qui portaient des lanternes, des épées, des cannes. En les apercevant, Jésus dit :

— Celui qui me livre s'approche.

Judas vint droit à lui et lui donna un baiser. Jésus soupira :

— Ah !... C'est par un baiser que tu me livres !

Puis, s'adressant aux autres :

— Que cherchez-vous ?

— Jésus de Nazareth.

— Eh bien... C'est moi !

Et il ajouta :

— Malheur à l'homme par qui le fils de l'homme est livré ! Mieux vaudrait pour lui qu'il ne fût pas né !

Plus tard, après la condamnation à mort, Judas rapporta au Temple la somme qu'il avait touchée :

— J'ai livré un innocent !

On lui répondit :

— Ça te regarde... Laisse-nous !

Il jeta les pièces sur les dalles. Quelques heures après, il se suicida. On avait ramassé les pièces, mais on n'avait pu les mettre dans le trésor du Temple, puisqu'elles étaient malpropres. Elles servirent néanmoins à acheter le champ du potier où fut installé le cimetière des étrangers. Tel est l'acte de Judas qui, en vendant aux autorités le chef d'un parti séditionnel, ne fut ni plus ni moins qu'un indicateur politique.

Tous les Judas ont l'accolade facile...

Beaucoup d'autres, depuis, ont continué de « donner » leurs chefs.

Aujourd'hui, comme en l'année 33, leur présence soupçonnée crée autour d'eux, dans leur milieu, le trouble et le dégoût. Ils vont à la table de leur victime manger les morceaux de choix. Ils n'ont point essayé de

Mais il est un trait d'ignominie tout à fait particulier aux Judas : le baiser !

Tous les Judas ont l'accolade facile, exubérante et spontanée ! Par ce don exécrationnel, ils obtiennent l'intime et ultime confiance de ceux qu'ils ont résolu de perdre. Un seul ami reste à côté de l'homme traqué dans sa dernière et plus mystérieuse retraite, à l'heure de l'agonie : celui-là même qui vient de machiner l'arrestation.

Dix-neuf cents ans après cette descente de police au Jardin des Oliviers, de tels hommes et de telles méthodes sont encore employés par les gardiens de l'ordre.

Bénéficiant de leurs offices, nous est-il permis de les plaindre ? Quelque pitié peut-elle atténuer le dégoût qu'ils nous inspirent ? Les lecteurs de *Détective* répondront lorsque nous leur auront présenté les modernes descendants de l'Isariote.

Les techniciens affirment que l'indicateur est un mal nécessaire au bien public. Les moralistes protestent que la fin ne justifie pas tous les moyens et qu'on ne saurait, sans danger, faire collaborer des malfaiteurs avec d'honnêtes gens.

J'estime, pour ma part, qu'il faut avant tout distinguer entre deux catégories d'indicateurs. Ceux dont on demande ou accepte les services secrets pour protéger l'Etat, ses institutions, son empire, et ceux dont on requiert la trahison contre les ennemis sociaux, les criminels de droit commun. On doit donc, pour l'intelligence du problème, définir les deux sortes de policiers qui utilisent des informateurs occultes : la politique et la judiciaire.

Les Judas tremblants

La politique ?... Le ministre de l'Intérieur veut-il être renseigné sur un chef de parti

ou un militant notoire, un polémiste (écrivain ou orateur), un secrétaire de ligue ou de syndicat. Il établit une « note blanche » : un nom inscrit sur une feuille de papier.

Les indicateurs entrent aussitôt en campagne. Chacun rapporte autour de ce nom des conversations surprises ou provoquées, des choses vues ou entendues, des faits précis ou vagues, des imputations, des suppositions... Chaque pelure commence par ces mots : « D'un informateur... » Ainsi s'établit souvent, malgré la finesse du papier, un épais cahier... des charges !

Le Judas politique est donc un faux-frère qui a donné des preuves ou des gages de conviction, de dévouement, à une doctrine, à un parti, à un homme. Il occupe parfois une fonction importante dans le groupe ou le comité. Il est informé directement aux bonnes sources et peut provoquer lui-même, à son heure, des actes séditionnels qui détermineront éventuellement l'action policière. L'Isariote était, ne l'oublions pas, le propre trésorier d'un comité nationaliste groupé autour d'un représentant de la dynastie de David, propagandiste de l'indépendance en la colonie romaine de Judée.

Dans le domaine de la politique, l'indicateur joue donc un rôle d'information, il apporte au gouvernement des armes morales... (ou immorales) contre ses adversaires, prévient les manifestations ou permet de les réprimer à temps. Il est dans le camp ennemi l'espion sans excuse, puisqu'il ne risque ni sa vie ni sa liberté.

Dans le domaine judiciaire ou criminel, la situation de Judas est autrement critique.

On ne peut vivre avec la pègre ni connaître ses secrets sans mériter sa confiance.

« Où trouvons-nous nos indicateurs ?



m'écrit le chef de Sûreté d'une grande ville. C'est bien simple : chez les gérants de garnis, chez les souteneurs, chez les filles, chez les tenanciers d'établissements tolérés, chez les interdits de séjour, chez les expulsés. »

Ceux-là ne se contentent point de renseigner les agents d'autorité sur l'état d'esprit ou les projets des perturbateurs de l'ordre. Leur collaboration active les fait participer directement et successivement au crime et à sa répression. Ils ne sont renseignés sur le délit qu'à la condition de le commettre eux-mêmes.

Complice du voleur et auxiliaire du gendarme !... La position est inconfortable ! Le camp de la loi, si vous le désertez, vous punit d'emprisonnement; celui des hors la loi, s'il découvre la trahison, vous condamne à mort ! Notre collaborateur Combaluzier fera, dans la suite de cette enquête, le dramatique récit de ces vies d'angoisse. Existences désespérées des hommes perdus !... Ce sont des Judas tremblants..., hypocrites par contrainte. Un jour advient où ils se dénoncent involontairement, leur baiser soulevant de dégoût leur propre cœur...

Et les Judas triomphants...

Je me suis proposé de présenter d'abord les Judas triomphants.

Ce ne sera point pour la seule satisfaction d'analyser une psychologie curieuse et pittoresque, mais parce que ce type appartient en propre à notre époque et à notre pays. Il est le produit d'une erreur ou d'une maladresse administrative. Les services qu'il peut rendre ne compensent point son action démoralisante. Son triomphe est une insolence doublée d'une absurdité.

Je le dénoncerai pour qu'il soit chassé de nos mœurs.

Pour le situer exactement, on se reportera à la distinction établie entre l'indicateur politique et l'indicateur criminel ou judiciaire. On admettra, quelque mépris qu'ils puissent inspirer, que ces deux catégories d'espions sociaux servent en définitive la société.

Le type que je présente est au contraire néfaste sans contre-partie. Il est à la fois de l'une et de l'autre espèces que notre Sûreté Nationale — ex-Générale — a peu à peu confondues. Chez elle, par elle, s'est accompli le monstrueux mariage du politique et du criminel, dont cet amphibie est le produit !

Alors, un condamné de droit commun surveillera les faits et gestes d'honnêtes militants sur le champ de manœuvres politique et n'en remplira pas moins son autre mission d'espion et de dénonciateur, parmi les fripons qu'il continuera de fréquenter.

Ce double rôle fera de lui non plus un craintif à la merci des policiers qui l'utilisent, mais un arrogant exigeant des faveurs pour ses amis, des châtiments contre ses adversaires, un personnage courtisé distributeur d'avances et d'avancements. Il peut lui aussi avoir, dans les rouages mêmes de la police, des agents à sa solde, choisis parmi ceux qui, ajoutant à leur fonction publique quelques services privés, se sont laissés entraîner à la « tricoche ». Il établit une étrange liaison entre la pègre dont il est issu, où il conserve des attaches, et le milieu des « dirigeants », entre le hors la loi et le législateur, l'escroc et le financier, le chevalier d'industrie et l'industriel.

Le baiser

Des centaines de Stavisky...

Ce genre de Judas serait peu connu et l'on crierait d'abord à l'invraisemblance si, au cours de ces dernières années, quelques-uns d'entre eux n'avaient été « brûlés » avec trop d'éclat dans une sorte de scandaleux feu d'artifice.

Le nom de Stavisky, pour n'en citer qu'un, est désormais célèbre. Si l'on imaginait que le personnage est exceptionnel, le contrôleur général Ducloux nous détromperait en répétant sa réponse à une question de M. Ernest Lafont devant une Commission d'enquête : « Plusieurs centaines de Stavisky, déclara-t-il, courent les chemins ! »

Stavisky avait sa lettre d'introduction de la police. Lorsqu'il fut surpris jouant avec des cartes truquées, l'opération ne commença pas par la saisie du sabot. Deux longues heures de procédure préliminaire permirent de remplacer la pièce à conviction par un autre jeu. Quelque temps plus tard, le directeur de la Sûreté Générale signait de bonne foi la lettre circulaire suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nommé Stavisky, Alexandre, Sacha, né le 20 novembre 1886 à Slobodka (Russie), exclu des jeux par décision en date du 25 mars 1925, est autorisé, à titre d'essai, à fréquenter les cercles de Paris. »

Il est bien difficile de s'y reconnaître, avec les centaines de Stavisky courant les chemins entre le Parlement et les tripots, la Salle des Quatre-Colonnes et le Salon des Glaces. Grâce à eux, le seul citoyen civil, privé, par sa honteuse profession, de la carte d'électeur, est devenu grand électeur ! Par eux, par leur richesse, leur puissance, leur audace triomphante, d'honnêtes gens sont compromis..., d'autres corrompus.

C'est ce receleur récidiviste arrêté dans une retentissante affaire de cambriolage qui se trouve être l'ami d'un haut policier, le témoin de mariage de sa fille ! C'est un magistrat qui meurt dans un accident d'auto à côté du financier véreux dont il instruit le procès ! C'est le neveu d'un autre fonctionnaire de la Sûreté embauché au célèbre Frolic's ! Le commissaire des jeux d'un casino fait son inspection aux heures vides de la partie, laissant toute latitude aux croupiers félons de « bourrer la cagnotte » pendant l'affluence... Un autre indicateur dirige une agence d'affaires véreuses. L'inspecteur qui utilisait ses services abandonne la Sûreté pour entrer, comme démarcheur, au service du louche personnage ! Un autre gère un cercle dans lequel dix millions de francs ont été dérobés à un Américain. L'affaire aux prémices retentissantes n'a pas de conclusion !

Ce sont là scandales aigus dénonçant de temps à autre le scandale chronique, car le Judas triomphant termine rarement sa carrière comme à Jérusalem ou à Chamonix... par le suicide. Il lui advient plus souvent d'acquiescer de sa fortune les droits et le titre d'honnête homme. Le diable lui a préparé un somptueux ermitage et les trente deniers, désinfectés, ont été acceptés par l'Académie pour un prix de vertu !

Il y aurait toutefois péril et difficulté à retracer ici, sans transpositions, la vie d'un de ces puissants personnages, à grouper autour d'un nom, même déguisé, les lieux, dates et circonstances qui permettraient de l'identifier. Le « hors la loi » ne manquerait pas

d'invoquer la loi contre le diffamateur. Mais je peux respecter la vérité profonde en brouillant les jours, les âges, les gestes, les physionomies, les désignations géographiques et patronymiques...

Sans doute les intéressés apercevront-ils mieux encore leur fidèle image dans ce miroir qui ne reflète pas scrupuleusement que leurs traits intérieurs, mais ils ne pourront publiquement avouer s'être ainsi reconnus au seul aspect de leur secrète infamie !

Aussi bien, je mets au défi de me poursuivre M. Léo Drad, qui ne lira pourtant pas sans impatience son édifiante biographie.

Léo Drad

Ceux qui rencontrent dans les fêtes parisiennes M. Léo Drad — de son vrai nom Léon Zdradziecki — se représentent mal, d'après la silhouette de l'homme mûr, la beauté de l'adolescent qui se donnait, à dix-huit ans, pour le fils naturel du marquis de F... Ce vieillard aux mœurs socratiques avait engagé Léo à son service et s'était plaint, peu après, au commissariat, de manœuvres de chantage. Le jeune homme s'en était tiré avec une admonestation du magistrat et un nouvel engagement dans une autre place, chez Mlle Alice Corzeille, pour des services analogues, mais plus normaux.

Aujourd'hui, malgré l'art du tailleur londonien, rien ne subsiste de l'éphèbe professionnel en ce gros maquignon aux joues roses et cheveux blondasses qui sait inspirer la sympathie en imposant son autorité.

Il y a deux catégories d'indicateurs : les « politiques », dont le centre de ralliement est la Sûreté Nationale, au ministère de l'Intérieur (en bas, au centre), et les « judiciaires », qui hantent la Tour Pointue (en bas, à gauche).

PAR LOUIS

Lorsqu'il n'avait plus trouvé à se placer, comme page à tout faire, chez de vieux seigneurs et jeunes demoiselles, sa vraie vocation s'était dessinée dans l'exploitation d'une officine, dite lyrique, qui l'avait fait entrer en relations avec les inspecteurs de la Brigade mondaine. C'était un de ces bureaux, entre les portes Saint-Martin Saint-Denis, où les débutantes venaient chercher, à défaut du cachet à vingt-cinq francs, le contrat doré pour l'Amérique du Sud. Léo-les-cheveux-blonds — c'était alors son sobriquet — confiait ses clientes à l'un de ses nombreux correspondants en partance pour Buenos-Ayres.

Il fut d'abord un précieux collaborateur de la Préfecture dans l'œuvre d'épuration entreprise à cette époque. Il avait su tout de suite capter la confiance de ses collègues, ayant une manière à lui d'entourer de son bras l'épaule d'un confident, de lui chuchoter



de Judas

suite de laquelle le fonctionnaire défailant jugea prudent de faire valoir ses droits à la retraite. Léo fut condamné, mais son rôle d'indicateur lui permit d'éviter la prison... Déjà, il s'était fait des relations dans les milieux de plaisirs où les honnêtes gens coudoient les coquins... Il commandait quelques maisons dites de société, où il recevait généreusement journalistes et parlementaires. Il avait trouvé sa voie dans la politique.

Combien de pelures blanches ou roses, dans les dossiers des députés, sénateurs, leaders de parti et chefs de groupe ou de ligues, sont dues à la collaboration de ce précieux auxiliaire !

Peut-être exagéra-t-il le jour où il osa proposer au nouveau préfet de dresser de jolies espionnes au mouchardage, en les « lançant dans les bras » de nos honorables.

Entre temps, il devint amoureux d'une gracieuse artiste, Lucienne Fioret, qui est aujourd'hui sa femme.

Son intérieur y gagna. Il reçut non plus au restaurant, mais chez lui, invita même des couples réguliers...

Bien qu'il s'orientât vers les grandes entreprises, il n'avait pu encore se libérer des petites combines. L'une d'elles faillit l'arrêter définitivement dans son ascension. L'anecdote est, je crois, nécessaire à l'intelligence du personnage.

Un nouveau restaurant de nuit, « La Sarigue », venait d'ouvrir ses portes. Drad n'y était pas encore connu, mais n'ignorait pas que le directeur, M. X..., propriétaire de plusieurs établissements similaires, surveillait lui-même le lancement de ses « boîtes » pendant les premières semaines. Il savait en outre que l'affaire avait nécessité un im-

portant mouvement de fonds à la Banque de Crédit Général, où le multimillionnaire avait son principal compte.

Désirant, pour satisfaire un désir de Lucienne, acheter une villa à Montigny et s'y reposer un mois ou deux, il résolut de trouver la somme nécessaire, en une nuit, aux dépens du riche limonadier.

Il offrit le fin souper...

Il offrit le « fin souper » à quelques amis et n'arriva qu'à deux heures du matin à « La Sarigue ».

L'entrée fut joyeuse et titubante. C'était pour les convives la sincère ébriété de l'extra-dry, mais l'ivresse de Léo Drad ne devait rien qu'à l'eau gazeuse !

Il commanda d'une voix lourde un magnum de champagne suivi de quelques autres, invita les entraîneuses à sa table, leur offrit le poulet à la gelée et fit monter assez haut l'addition : près de deux mille francs. En la lisant, il parut se ressaisir, puis s'approcha du comptoir pour régler et s'adressa précisément à M. X...

— Plus le sou ! murmura-t-il. Je n'ai qu'un billet de cinq cents dollars, c'est inouï ce que j'ai pu dépenser cette nuit !

Le patron vérifia la banknote.

— Il vous revient huit mille deux cent vingt-cinq francs... Je dois avoir cette somme en caisse.

— Non, protesta le noctambule assagi... C'est trop dangereux ! Dans l'état où nous voilà tous, nous allons la dépenser ou nous la faire voler. Donnez-moi deux cent vingt-cinq francs... Voulez-vous avoir l'amabilité de m'envoyer les huit mille au Majestic, demain, appartement 44 ?

— Certainement, s'empressa M. X...

— Vous n'avez qu'à me faire un chèque et le confier à votre chasseur.

— Entendu !

— Mais, au fait ! Inutile de déranger personne !... Etablissez-moi le chèque tout de suite ! Sous cette forme, nous ne risquons pas de gaspiller l'argent ni de nous le faire prendre.

— C'est plus simple, en effet, opina le directeur. Voulez-vous me rappeler votre nom ?

— Léonec... Yves Léonec.

— Oui... oui, monsieur Léonec ! Excusez-moi, monsieur Léonec !

Le lendemain, dès l'ouverture de l'agence B du Crédit Général, l'escroc présentait, avec une carte d'identité au nom de Léonec, un chèque signé de M. X... contre lequel lui fut versée la somme de huit cent mille francs !

Quelques jours plus tard, tandis que la police recherchait le Léonec fantôme sur les postes frontières, Mme Drad achetait la villa de Montigny et s'y installait avec son mari.

Celui-là devait néanmoins regretter de s'être laissé entraîner dans une partie d'escroquerie franche, sur un terrain où ses protections ne le pouvaient suivre.

L'enquête avait été confiée à l'inspecteur principal Grappe, un des meilleurs détectives de la Brigade Spéciale.

Le faussaire fut arrêté dans sa propriété au cours d'une soirée offerte à des invités de marque. Ce fut un fait divers pittoresque, éclairé au magnésium des reporters. Drad, en smoking, menottes aux mains, eut les honneurs des premières pages.

Des centaines de Stavisky ne cessent de battre les chemins, entre le Parlement (en bas, à droite) et les salles de jeu (ci-dessus, à gauche). Et c'est par eux que des milliers d'honnêtes gens sont compromis ou corrompus.

Il nia l'évidence. Formellement reconnu, il prétendit avoir un sosie ! Ses compagnons, effrayés, demeurèrent introuvables...

Le juge s'étonnant qu'un fripon intelligent pût s'obstiner dans un absurde système, écourta l'instruction, transmit le dossier à la Chambre des Mises... Quelle fut sa stupeur lorsque ce dossier lui eût été retourné avec prière d'y joindre la pièce capitale constituant le corps du délit : le chèque falsifié !

On le chercha vainement partout. Le corps du délit avait disparu !

Il délègue son terrible baiser aux lèvres rouges des filles

Léo Drad fut relâché.

Il se promit toutefois de ne plus risquer désormais sa situation en de telles fantaisies... La soirée de Montigny avait refroidi les plats et les convives. Mieux valait s'en tenir au travail régulier, fructueux, sans risques, où triomphait son génie de trahison.

Ou oublie vite, à Paris... Le fâcheux Léonec s'estompait dans la brume où déjà s'estompait Léo-les-cheveux-blonds. M. Drad opéra dans la coulisse comme commanditaire de casinos, de cercles, de music-halls. Il créa le Comptoir Asiatique d'Import-Export, subventionna des journaux techniques et politiques, s'intéressa aux comités électoraux.

« C'est une canaille, pensait-on, mais quelle intelligence et quel cœur ! »

Son bras entourait d'honnêtes épaules, sa bouche lippue murmurait des flatteries à de prudes oreilles. Il délègue son terrible baiser aux lèvres rouges des filles... Des provinciaux, promus à la vedette parlementaire par leur travail, leur talent et leurs convictions, se confiaient à lui... ou à elle ! Il prévoyait et suscitait les faiblesses humaines pour que le chef oubliât sa troupe, désertât la bataille, trahit son camp. Il distribuait des enveloppes après en avoir quêté...

Les larrons et la croix

Avec son écurie de course, par propriétaire interposé, ses villas à Deauville, Cannes et Biarritz, son hôtel au Champ-de-Mars, son yacht, ses voitures et ses valets, Léo Drad s'est spécialisé aujourd'hui dans la démagogie outrancière... Il commandite les convictions extrêmes pour les amolir, les corrompre et les détourner de leur but. Il réunit des noms loyaux sur la manchette d'une gazette pourrie. Un scandale éclate où sont compromis ceux qu'il a désignés par son baiser. L'Intérieur ne lui suffit plus. On frémit en le voyant fonder un grand organe de politique étrangère et afficher dans sa collaboration des hommes d'Etat authentiques... Qui va-t-il perdre ?... Au profit de qui ?...

Cependant, sa charmante femme (sincère, peut-être !) sourit à ses hôtes chaque jour plus nombreux, plus notoires. Elle vit pour lui, pour son ambition et pour de jolis enfants nés de leur amour.

L'inspecteur Grappe peut écrire des rapports d'initiative, il peut rappeler que le puissant personnage est un condamné de droit commun, un ancien entrepreneur de débauche, un vil indicateur... L'homme est désormais invulnérable. On ne peut l'atteindre sans blesser la République !... Il n'a pas fini sa carrière, ni son ascension...

N'attendons pas de lui le remords de son ancêtre devant une noble victime crucifiée entre deux larrons ! La croix !... C'est d'une autre façon qu'il en éprouve la hantise ! Il sait qu'on ne cloue plus les larrons sur la croix... mais qu'on attache parfois la croix sur les larrons !

(A suivre.)

Louis ROUBAUD.

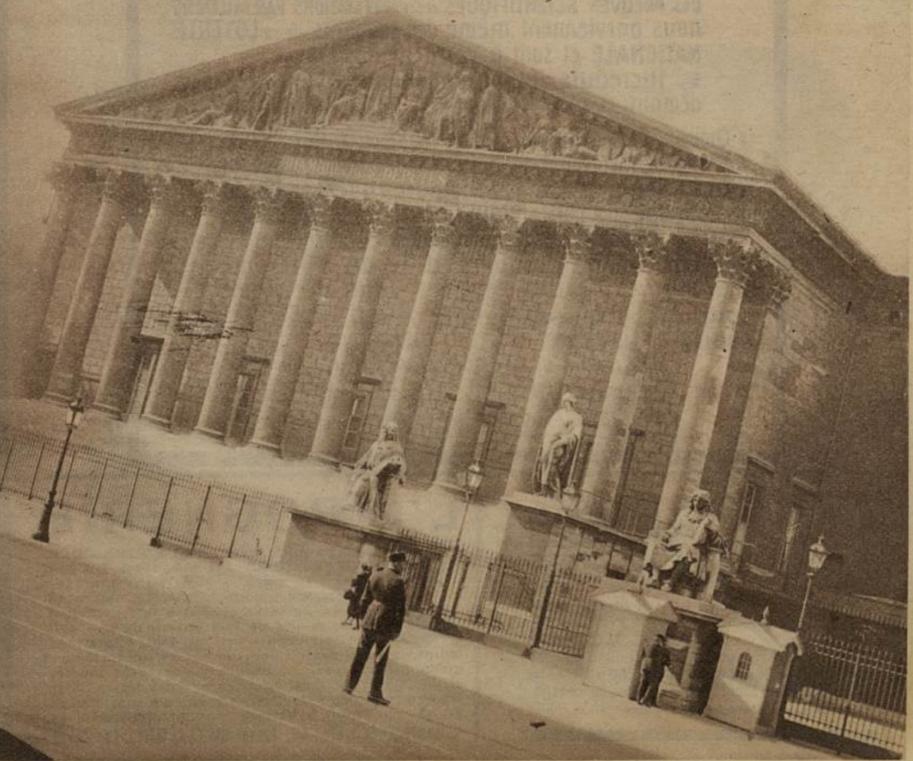
ROUBAUD

ter à l'oreille un tuyau, un encouragement, un conseil... Il obtint d'abord l'impunité provisoire en désignant à l'inspecteur Reine quelques-uns des trafiquants et en lui donnant toutes précisions pour les prendre en flagrant délit.

Par lui, Reine gagna ses galons. Pour échapper à la suspicion, il se targua de ses relations policières et fournit aussi des renseignements à ses amis. Il prévint les « coups durs », évita des perquisitions, reçut des subsides destinés à « payer la police ». Il rançonna l'une après l'autre toutes les agences louches du quartier. M. Reine, hélas ! participa aux bénéfices !

Il y eut une affaire !...

Le champ d'opérations ayant été étendu jusqu'aux marchands de drogue, il y eut une affaire que M. Reine ne put éluder et à la



C.-L. VIGNON

LA NOUVELLE INITIATION SEXUELLE

Le préjugé sexuel. L'acte sexuel. La volupté, source d'intelligence. Le sexe, moyen de domination. Le culte de l'amour physique. L'onanisme. Les perversions sexuelles. L'avortement. Maladies et moyens de préservation. La liberté sexuelle. Initiation sexuelle des enfants. Ce qu'on doit savoir avant et après son mariage. 350 pages format 14x23, couverture illustrée, planches nombreuses. 22 fr. franco à la Librairie « Sapiens », 4, impasse Sainte-Léonie, Paris (14^e).

DES MOIS DE SOUFFRANCES EFFACÉS EN UN MOIS

Grâce à la Poudre Maclean pour l'estomac, dont la formule est prescrite par bon nombre de médecins, Monsieur J. M. L., du département de l'Ain, a pu mettre un terme à ses maux d'estomac et voici ce qu'il nous écrit :

« Je viens vous remercier d'avoir trouvé sur mon journal un article sur la Poudre Maclean pour l'estomac. Depuis plusieurs mois, je souffrais de l'estomac et, depuis un mois que je prends de votre poudre, je ne ressens plus de douleurs ; je peux même manger du pain et boire un peu de vin alors qu'auparavant je ne pouvais absorber qu'un peu de potage. »

La Poudre Maclean pour l'estomac est préparée selon la formule d'un éminent spécialiste et est recommandée dans les cas d'acidité, aérologie, digestions difficiles et même ulcères. Si vous souffrez de l'estomac, procurez-vous-en aujourd'hui même, chez votre pharmacien, un flacon portant la marque « Alex-C-Maclean ».

LES HORREURS DE LA GUERRE

n° spécial du "CRAPOUILLOT" "Crapouillot" qui édite les "Mystères de la Guerre", publie aujourd'hui l'effroyable bilan des atrocités. Une livraison remarquable, mais à ne pas mettre entre toutes les mains. (10 fr.)

DE JOLIS SEINS



Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

"LE RÊVE FAMILIAL"

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS 24, Avenue Daumesnil, Paris - XII^e Métro : Gare de Lyon ou Bastille - Tél. : Dorian 49-46



POUR LES MEILLEURES CONSTRUCTIONS RÉALISEZ LE PLUS SUR PLACEMENT N'ATTENDEZ PAS ET NE PAYEZ PLUS DE LOYER EXONÉRATION D'IMPÔTS PENDANT 15 ANS 5 A 20 ANS DE CRÉDIT.

La vie est chère... cette villa ne l'est pas.

Renseignements et devis gratuits sur demande.

FAITS DIVERS

AU "CLAIR DE LUNE"



Alors que quatre consommateurs discutaient devant le « zinc » du « Clair de Lune », un homme surgit et tira...

Au chevet d'un lit blanc de l'hôpital Lariboisière, d'où émerge une tête d'agonisant, puis dans une autre salle, près d'un autre lit, M. Poussard, commissaire de police du quartier de Clignancourt, dimanche matin, s'est penché et, doucement, a demandé :

— Qui a tiré ? Les deux blessés ont eu la même expression d'ignorance feinte, et, sans s'être consultés, ont répondu :

— Connais pas !... L'un, James Paute, « comptable », âgé de vingt-huit ans, le moins grièvement blessé — une balle dans la cuisse — a toutefois bien voulu expliquer qu'il s'agissait d'une erreur...

Où peut-on savoir ? A ce petit carrefour que forme, avec la rue de Chartres, la pittoresque rue de la Charbonnière — la seule voie, à Paris, qui vous replonge, vraiment, dans l'atmosphère du quartier réservé de Marseille — le propriétaire de l'hôtel du « Soleil d'Or », où habitait Paute, ne sait rien.

Dans le quartier, les femmes, court vêtues, en « boutique », ignorent tout et s'enfuient à la vue d'un appareil photographique (il faut sauvegarder l'honneur de la famille !)

Violette, qui a été « faite » dimanche après-midi par la Brigade mondaine, ne connaissait pas les blessés, encore moins les agresseurs ! Au 18 de la rue de la Charbonnière, sur le lieu même de la tuerie, Mme Claude, la patronne du « Clair de Lune », n'a rien vu, rien entendu.

Pourtant, samedi, dans la nuit, Mme Claude actionnait son perco derrière son comptoir — un touchant et authentique zinc, comme on n'en voit plus que rarement, et où consumaient paisiblement quatre clients de connaissance, James Paute, vingt-huit ans ; Raymond Nussbaum, vingt et un ans, commis boucher aux abattoirs de la Villette, demeurant rue Berthier, à Pantin, et deux de leurs amis, également commis boucher, Joseph Paul, 8, rue Aubry, à Aubervilliers, et Georges Gouyot, 48, rue de Meaux. M. Claude s'apprêtait à boucler les volets. Deux heures venaient de sonner ; on fermait. La porte était ouverte à double battant, et les rideaux tango incendaient le trottoir où passaient et repassaient les moins favorisées de ces dames...

Silencieuse, une voiture stoppa. Un homme, petit, mince, le chapeau rabattu sur les yeux, surgit. Il tenait, serré fortement dans la main droite, un parabellum impressionnant. Brusquement, il fit irruption dans la salle du petit café et, sans mot dire, tira d'abord sur James Paute, pour s'acharner ensuite sauvagement sur Raymond Nussbaum. Le commis boucher tomba, la poitrine traversée de part en part, le bas-ventre atteint. Avant de s'engouffrer dans la voiture qui l'avait amené et dont le moteur ronronnait doucement, l'homme vida son chargeur. Une balle glissa sur le marbre d'une table,

une autre villa la porte de la glacière, et la dernière, par ricochet, blessa, au défaut de l'épaule, le petit fox de Mme Claude... Police-Secours, alerté, n'eut qu'à se charger des deux blessés !...

A part cette scène, digne de la belle époque des gangsters de Chicago, il ne s'était rien passé !...

Ne nous étonnons pas outre mesure. Il s'agit évidemment d'un drame du milieu, d'un règlement de comptes. Et, comme dans toutes les affaires de ce genre, on ne saura probablement jamais rien.

Les autres témoins, les deux compagnons des blessés, n'en sont pas encore revenus et ne pourraient — ils le jurent ! — reconnaître l'homme qui a tiré !

L'enquête a pourtant, en tâtonnant dans ces ténèbres, découvert que ces messieurs s'occupaient beaucoup de courses. Règlement de comptes, donc ; mais plutôt pour une louche histoire de turf que pour une affaire de femmes. Chacun sa spécialité ! On ne cumule pas, dans le milieu.

M. Chevrot, le secrétaire du commissaire de Clignancourt, qui, dépendant l'année dernière du commissariat d'Aubervilliers, eut à s'occuper du frère de Nussbaum, blessé d'un coup de couteau aux Quatre-Chemins, ne voit pas en ces « bouchers » des trafiquants de chair humaine.

Connaîtra-t-on jamais le meurtrier ? Peut-être, si Nussbaum, qui peut en réchapper, et Paute lui gardent « un chien de leur chienne ». Alors, ce sera l'inconnu d'aujourd'hui dont la tête émergera d'un lit de Lariboisière.

Cette « justice » illégale, mais immanente, nous rappelle une histoire récente, dont l'action débuta dans cette même rue de la Charbonnière, au 24, Marcelle Sigler, une jolie blonde de vingt printemps, s'était trouvée seule après la condamnation de son homme qui purgeait six mois à Fresnes et devenait interdit de séjour pour cinq ans. La jeune femme prit donc un autre souteneur. Aussitôt libéré, le 8 mai dernier, l'ancien amant se fit conduire rue de la Charbonnière et, sur la porte même des amours vénales, « descendit » l'irrégulière. Il se forma aussitôt un clan de vengeance. Le meurtrier avait ses jours comptés, et le savait. Aussi préféra-t-il régler cette affaire lui-même. Il prit un taxi, se fit conduire devant l'entrée de Lariboisière (toujours !) et, là, posément, se tira une balle dans la tête...

C'était la dernière affaire de la rue de la Charbonnière. En voici une autre qui, sans doute, s'éclaircira d'elle-même un jour... Après une longue période relativement calme, la trop célèbre rue du quartier de la Goutte-d'Or serait-elle jalouse de sa sœur plus huppée, la non moins renommée rue Fontaine ?

M. L.

Attirés par les coups de feu, des curieux s'attroupèrent tandis que s'enfuyait dans la nuit l'auto des agresseurs.



Regardez cet homme est-il content.

La fortune lui sourit grâce à... LA FLEUR IRRADIANTE

L'AMOUR et la CHANCE vous seront acquis. GRATUITEMENT

par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS sans engagement de votre part.

≡ Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

≡ La Science même s'incline devant sa puissance Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

≡ Incroyable aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

≡ Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Sûr de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

≡ Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre horoscope, les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance heure et lieu si possible ; écrivez vous même et joignez 3 francs en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret.

(délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR - 30, rue Franklin - LYON Lui seul vient vraiment d'Orient



25 fr. MONTRE BRACELET

forme ronde, homme ou dame. En argent contrôlé... 39 f. Forme allongée, chromé... 32 f. Dame, plaqué or ou argent... 35 f. Envoi contre remboursement. Entretien gratuit, garanti 3 Ans.

EV LYONDA MORTEAU p. Besançon Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette Métro Cadet Ouvert aussi le Samedi après-midi

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 E T), Londres W 1

CE QUI SE PASSE

Film de la semaine, par INTÉRIM

Lundi Minuit sonné, Faubourg-Montmartre. M. Hardy descend de sa voiture et entre dans une brasserie. Arrive M. Laurel qui s'immobilise au bord du trottoir et contemple l'auto. Il a grande envie d'y monter, M. Laurel, mais il ne sait pas conduire. Un peu d'audace ! Et voilà M. Laurel en route. Le volant décrit de fâcheux demi-cercles dans ses mains mal assurées, mais ça passera. Le tout est d'avoir confiance. Hélas, avenue de Clichy, M. Laurel ravage la terrasse d'un café et blesse un client. Impassible, il poursuit sa route. Un peu plus loin, il enfonce la devanture d'un magasin. Qu'à cela ne tienne ! il repart. Cette fois, c'est un kiosque à journaux qui se dresse devant lui. Il le renverse, mais, dégoûté, il abandonne l'auto et s'en va d'un pas tranquille... Non ! ceci n'est pas un film, mais une histoire vraie. Le rôle de M. Hardy était tenu par M. Galland, de Blanc-Mesnil. Quant au faux Laurel, on le recherche. Mais il a tort de se cacher : une brillante carrière l'attend à Hollywood.



L'auto fut volée, peu après minuit, Faubourg - Montmartre.



Roger Nidrecourt battra-t-il le record des inculpations ?

Mardi On a arrêté Roger Nidrecourt qui, l'an dernier, lorsqu'on ramassa la voie ferrée, à Quincy-sous-Sénart, le cadavre du polytechnicien Dessailly, se donna des airs d'en savoir long et conduisit la police sur les fantaisistes chemins que traçait son imagination. Elle était bien bonne, parbleu ! Mais c'est fini de rire. L'intéressant Roger, conduit au quai des Orfèvres, a dû répondre aux questions qu'on lui posait, non plus en témoin, mais en inculpé. Et quel inculpé ! On ne lui a pas notifié moins de sept motifs. Il est poursuivi pour escroqueries au préjudice de chauffeurs de taxi parisiens, de commerçants de Reims et de Romilly, sans compter une inculpation pour contrebande de tabac et une autre pour outrage à magistrats dans l'affaire Dessailly. Le plus communément, il se faisait avancer de l'argent sur des mandats poste sans valeur. C'est ainsi que les mandats-poste se sont transformés en mandats d'amener. Roger, à peine âgé de vingt-cinq ans, a déjà subi onze condamnations : ce garçon est un recordman dans son genre.

Mercredi Florence-Eugénie Pont, de Dommartin-les-Cuisseaux, martyrisait sa fillette âgée de deux ans. Son frère, Philippe Pont, la dénonça à la gendarmerie. Elle fut arrêtée, traduite devant le tribunal correctionnel, qui la condamna à trois mois de prison. Nous sommes assez loin, on l'avouera, de la sévérité prescrite aux magistrats, pour ce genre de crimes, par les dernières circulaires du garde des Sceaux. Les juges estimèrent que trois mois de prison suffiraient à amener cette marâtre. Question d'espèce, dira-t-on. J'admets. Florence-Eugénie fit donc ses trois mois de prison. Après quoi, elle revint au village et demanda asile à son frère, qui avait recueilli la petite. Philippe Pont est un brave homme. Il crut au repentir de sa sœur, lui ouvrit sa porte, la reçut à son foyer. Alors, la misérable, qui ne guettait qu'une occasion, courut vendre son enfant à des romanichels et mit le feu à la ferme de son frère. Elle a été de nouveau arrêtée. Mais que fera-t-on aux premiers juges dont la faiblesse a permis ce nouveau crime ?



M. Bérard veut punir sévèrement les parents indignes.



Quand protégera-t-on les enfants contre leurs bourreaux ?

Jeudi Ne quittons point le douloureux sujet de l'enfance martyre. Les journaux ont publié ce matin deux faits divers qu'il est nécessaire et bon de rapprocher. L'un nous vient d'Allemagne : une femme de vingt-quatre ans, Charlotte Juenemann, qui, menant une vie de débauchée, avait enfermé dans un réduit et laissé mourir de faim ses trois petits enfants, a été exécutée à la hache, dans la cour de la prison de Ploetzensee à Berlin. Le second fait divers s'est déroulé en France, à Dun-le-Palleteau, dans la Creuse. Trois petits enfants, âgés de un, trois et quatre ans, dont le père était tombé malade, ont été abandonnés par leur mère, la femme Loisel, « d'une inculpation notoire ». Ils étaient en train de mourir de faim quand des voisins les ont secourus. Ainsi, c'est, mot pour mot, en France et en Allemagne, la répétition du même drame. L'Allemande est décapitée. La Française n'est pas même arrêtée ! Un vieux dicton affirme que l'excès en tout est un défaut. On ne s'empêchera pas, dans l'occurrence, de préférer l'excès allemand !

Vendredi Mme Léontine Gamelin, du Pecq, a apostrophé publiquement le maire de sa localité pour lui reprocher, en des termes un peu plus que véhéments, de conduire les affaires municipales comme un charretier ivre. L'incident a fait scandale. La délinquante, convoquée au Parquet pour être examinée par un médecin aliéniste, a refusé de s'y rendre. Alors on l'a fait saisir à son domicile et on l'a conduite par force devant trois psychiatres qui ont conclu à son internement. Aussitôt les parents et les amis de Mme Gamelin font un bruit de tous les diables. Ils affirment hautement que cette jeune femme jouit de toutes ses facultés raisonnables, j'avoue que cela est troublant. Mais si Mme Gamelin a maintenu devant les médecins les propos incriminés, tout s'explique. Car, n'est-ce pas ? il faut être fou à lier pour penser et proclamer que tout va mal et que nous sommes gouvernés par des savates. Là, voyons !



Maire et mairie du Pecq furent couverts d'opprobre.



Tous les bonheurs semblaient offerts à la reine Astrid.

Samedi « Et la garde qui veille aux barrières du Louvre — N'en défend point les rois ! ». Les vers du vieux Malherbe montent à toutes les lèvres devant la mort tragique de la gracieuse reine Astrid de Belgique. On la renommait pour la plus jolie princesse d'Europe. Elle avait trente ans à peine. Une parfaite tendresse l'unissait au jeune souverain qu'un fatal accident avait mis sur le trône avant l'heure, mais chez qui une grande sévérité de jugement, un goût ardent pour l'étude, une application infinie à bien remplir son métier de roi compensaient l'expérience de l'âge. Et comme si le ciel avait prédestiné ce couple royal à tous les bonheurs, trois enfants, ravissants à faire tressaillir d'envie toutes les mères, enchantaient leur palais. Hélas ! ces biens n'étaient assemblés sur les mêmes têtes que pour rendre plus cruel leur brusque écroulement. Ces princes étaient modernes. Ils se grisaient de vitesse, emportés par une souple et puissante auto. Quel démon est donc caché dans l'âme du dieu Progrès ?

Dimanche Les agents, qui ont parfois la bonne figure de l'ange Gabriel, l'avaient ramassé ivre mort, dans un ruisseau d'Auteuil. Ils l'emmenèrent au poste où, sur le coup de minuit, il s'éveilla, la langue pâteuse et les cheveux raides. Tout de suite, il se mit à gémir, se plaignant de vives douleurs au ventre. Tant qu'après l'avoir un peu blagué, les agents, qui sont de braves gens comme le dit la chanson, le conduisirent à l'hôpital Ambroise-Paré. Mais l'interne de service était un monsieur qui ne plaisantait pas : « L'hôpital pour un ivrogne ? Vous ne m'avez pas regardé ! » Les agents, sans se décourager, traînèrent le pauvre bougre à Boucicaut. Même accueil, c'est-à-dire même refus d'accueil. Alors, il fallut bien retourner au poste, où le malheureux saoulard est mort sans secours ni prière. Je ne fais pas compliment de cette aventure à MM. les internes d'Ambroise-Paré et de Boucicaut. Et je ne savais pas les carabins si intraitables sur le chapitre de la bonne conduite.



Pitoyables, les agents accueillirent le malheureux au poste.

DIVERS FAITS

DES PALACES A LA GEOLE



Don Luis de Sevilla de Mendez fit de nombreuses dupes à Monaco (à gauche) et sur la Côte, où il essayait de redorer son blason.

LORSQUE, le 10 juillet 1902, naquit, à Mexico, Don Luis de Sevilla, duc de Mendez, et déjà grand d'Espagne, le jeune duc de Tolède, futur roi Alphonse XIII, salua ce joyeux événement d'un télégramme enthousiaste. Le souverain ne pouvait supposer alors que son cousin était marqué pour « défrayer la chronique » et qu'un jour, comme couronnement à ses multiples frasques de jeune seigneur, le gendarme Beaumont, de la caserne Exelmans, lui mettrait la main au collet !

Mais les grands d'Espagne, comme les chansons, ont leur destin ! Déjà, un de Bourbon-Parme, en 1928, installait sa cravate satinée et ses gants « beurre frais » entre deux braconniers boueux, devant le Tribunal correctionnel de Melun. Don Luis de Sevilla, lui, après avoir dilapidé ses biens, la fortune de sa femme, une riche Mexicaine, qu'il abandonna avec ses deux enfants, ne s'inspira pas précisément des conseils de piété de son illustre compatriote Ignace de Loyola. Foin de cilice et d'abstinence ! Le duc voulait vivre une vie digne de son nom. Tous les palaces de Cannes, de Menton, de Monte-Carlo y passèrent. Pour la résidence, on peut encore s'arranger lorsqu'on a de tels titres. Les hôteliers sont fiers de susurrer au pauvre industriel Dupont ou Durand : « Nous avons ici Son Altesse le duc de Mendez, cousin de S. M. Alphonse XIII ». Mais la difficulté commence lorsqu'on fait des « différences » au Casino (de Monaco, le duc fut expulsé) et qu'on veut soutenir son rang dans le monde... Il y a alors le carnet de chèques, à défaut d'« espèces sonnantes et trébuchantes » dans le coffre. Une signature, et c'est tout...

Au début de l'année, le directeur de la Banque Franco-Asiatique, M. Rubinstein — qui, d'ailleurs, vient, lui aussi, d'être expulsé, mais de France ! — déposait une plainte contre Don Luis de Sevilla, pour émission de chèque sans provision : 1.500 francs. M. Lesire, juge d'instruction, convoqua le duc, et l'attendit en vain. C'est alors qu'un mandat d'arrêt fut décerné contre lui. Toutes les recherches faites par la Sûreté Nationale et la Police Judiciaire restèrent vaines. Don Luis avait quitté son appartement, 14, quai de Passy, après avoir vendu son mobilier. On ne le rencontrait plus sur la Côte-d'Azur. Et il était bien délicat, pour la police, d'aller perquisitionner chez ses illustres parents, une de ses tantes, princesse d'origine polonaise, habitant Garches, une autre, l'infante Eulalie, princesse d'Orléans, demeurant 17, rue de l'Assomption, dans un petit hôtel très fréquenté par toute la famille royale espagnole, et qui représente, en somme, une maison de retraite pour princes du sang déchus.

Donc, le 24 juillet dernier, Don Luis de Sevilla était condamné, par la XVI^e Chambre correctionnelle, par défaut, à 13 mois de prison et à 500 francs d'amende.

Le duc courrait toujours, si un renseignement, parvenant à la gendarmerie de Garches, n'avait permis d'identifier le visiteur de la princesse polonaise. Le duc, se sentant repéré, à Garches, avait quitté sa bonne tante pour l'autre, non moins bonne, l'infante Eu-

lalie qui, ignorant tout, la pauvre femme, reçut son neveu à bras ouverts. La demeure était calme, trop calme même pour le bouillant seigneur. Vie réglée, dévoteuse. Mais la table était bonne, les domestiques stylés et respectueux, et Don Luis commençait à se pénétrer des bienfaits d'une vie sans histoire, lorsque, le 29 août, à midi, le gendarme Beaumont se présenta, 17, rue de l'Assomption, afin d'exécuter le mandat d'arrêt. Bien que se répandant en protestations indignées, le duc se laissa conduire en taxi à la caserne Exelmans où le maréchal des logis-chef Cardonneau procéda à l'interrogatoire avant d'inviter son illustre hôte à passer dans la bibliothèque, la première geôle...

Devant M. Terrier, substitut au Petit Parquet, Don Luis de Sevilla renouvela ses protestations, prétendant qu'on avait abusé de son nom pour commettre l'escroquerie au chèque sans provision, et fit opposition au jugement le concernant.

— Je pars ce soir pour San Sebastian, où



Réfugié dans la paisible rue de l'Assomption, l'escroc fut arrêté au moment où il quittait le domicile de sa tante.

je dois célébrer, avec ma femme, le dixième anniversaire de notre mariage, dit alors le duc.

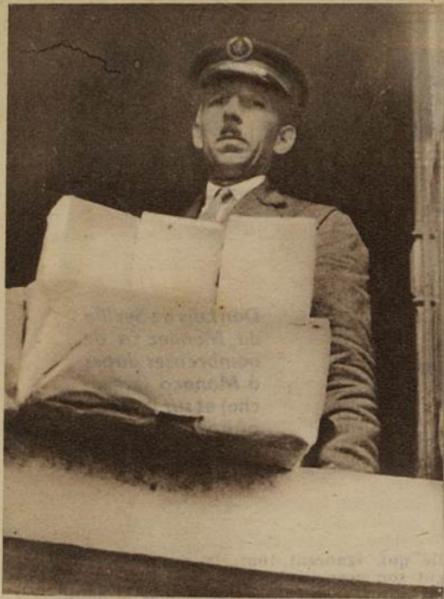
M. Terrier, hélas ! ne fut pas assez sensible à cet argument sentimental, assez étonnant, au reste, chez un mari qui a depuis belle lurette abandonné son foyer. Avec la forme et la mesure qui caractérisent nos magistrats, le distingué substitut annonça au duc qu'il se voyait dans l'obligation de le faire écrouer... Tout ce qu'il put promettre, ce fut que l'affaire viendrait rapidement devant la Chambre correctionnelle.

En attendant que soit statué sur son sort, Don Luis de Sevilla trouvera, à la Santé, avec les 8.000 francs et les quelques centaines de pesetas dont il était porteur, à défaut d'un gîte luxueux, une table excellente. Il occupe d'ailleurs une des cellules de choix, encore chaude du passage du célèbre inculpé de l'affaire Stavisky, mis en liberté provisoire. Et comme la justice française fait une large place, dans ses considérations, à la personnalité des prévenus, l'avocat du duc fera probablement ressortir que, nourri du Prince, de Machiavel, comme tous les seigneurs, son illustre client ne pouvait posséder la morale de M. Tout le Monde... Et alors !...

R. M.



Conduit à la caserne de gendarmerie du boulevard Exelmans le duc, malgré ses vives protestations s'entendit inculper d'escroquerie.



Le receveur du poste frontière de Rosbruck, derrière des paquets de tabac saisis.



Un agent de la Brigade Spéciale des tabacs examine les papiers d'une voiture sarroise.

LA ROUTE

Forbach (de nos envoyés spéciaux).

La nationale N° 3 arrive de Berlin, par Sarrebrück. Elle longe la frontière sur plusieurs kilomètres. D'une vieille borne romantique jusqu'au bout du village de Rosbruck, la route, comme le ciel, hésite entre deux patries. Mais le voyageur venant de Metz ne remarque qu'une nuance dans l'architecture des maisons, une enseigne en français, à droite, pour cent teutones à gauche, la plupart prometteuses de tabac et de cigarettens. Et la route file, continue vers Forbach, serpente en Lorraine, en Champagne, aboutit à Paris. Depuis dix ans c'est la voie de la contrebande avec la Sarre, la route clandestine, la route de la fortune pour certains, de la prison et de la mort pour d'autres...

L'autre semaine, elle fut terrible pour le « Gros Pierrot ». Et à combien d'autres très connus à Montmartre, dans ces bars où il n'y a que des hommes silencieux au chapeau vissé sur la tête, assis sur de hauts tabourets devant des comptoirs d'acajou ! Combien d'entre eux y ont « laissé des plumes », des voitures surtout, cernées et saisies par les douaniers, les agents de la brigade volante des finances, les gendarmes...

Je me souviens d'une « affaire » qui ruina un industriel de la contrebande. L'homme avait frété un camion-citerne et l'avait fait aménager pour ses fins. Le réservoir contenait bien de l'huile et plusieurs fois la jauge des douaniers s'y trompa. Lorsqu'un jour, un agent de la brigade volante essaya de tourner le robinet. Vainement ! Il était bloqué. Pour un conduit de lubrifiant, cela était bizarre... Suspicion... On examina le camion de plus près... Un agent eut l'idée de se glisser dessous. Une planche fraîchement clouée faisait office de couvercle. Et la planche vivement descendue laissa échapper... 600 kilos de cigarettes et de tabac !

La route clandestine avait trahi !

Hier, elle fut tachée de sang. C'était le 19 août. Midi avait fait sortir des musettes les casse-croûtes des moissonneurs de Morsbach. Deux douaniers patrouillaient à la hauteur du croisement dit des Quatre-Routes. Dévalant d'Emmerswiler, en Allemagne, une voiture lancée fonçait sur la France. Au virage à angle droit, après la ferme de Guensbach, elle ne ralentit pas. Elle s'apprêtait même à couper à toute allure la voie ferrée, cette ligne « de Wendel » qui relie Bening-les-Saint-Avold, par Cocheren, à Petite-Rosselle, lorsque, brusquement, les barrières du passage à niveau s'abaissèrent. Un train de charbon était attendu. Profitant de cette halte forcée, les deux douaniers s'approchèrent. C'était une Hotchkiss noire, neuve apparemment, aux rideaux baissés. Deux visages inquiets à casquette s'encadraient dans le pare-brise.

— Vous n'avez rien à déclarer ? questionna un des douaniers.

Miroitant sous le soleil, un canon de revolver surgit par la portière entr'ouverte. Un autre canon s'ajouta. Les douaniers avaient compris. Ils dégainèrent, cependant que les automobilistes descendaient de leur siège. La lutte s'engagea à coups de crosse. Rapidement désarmés, les deux individus abandonnèrent la voiture et coururent dans la direction de la frontière. Les douaniers sommèrent les fugitifs de s'arrêter. Détalant de plus belle, ils allaient atteindre leur salut. Alors, ensemble, les douaniers braquèrent leur revolver. Une déflagration ébranla l'air calme. Un cri de douleur. Un des hommes était touché à l'épaule gauche, mais la Rosselle était là, l'Allemagne de l'autre bord. L'homme plongea... Restait l'autre que les douaniers « cueillirent », empêtré dans une clôture en fil de fer barbelé qu'il avait voulu escalader. Conduit à Rosbruck, dans la Hotchkiss, l'homme qui déclara se nommer

Marius-Pierre Fivaz, être âgé de 24 ans et exercer la profession de bijoutier, fut mis à la disposition du Parquet et dirigé sur la prison de Sarreguemines.

Qu'est devenu son compagnon, le « Grand Louis » ? Recueilli par les landjäger qui l'avaient transporté à l'hôpital de Sarrebrück, il est sans doute, maintenant, de retour à Paris, rêvant mélancoliquement, de la terrasse d'un petit café du faubourg Saint-Martin, à la voiture qu'il a perdue, à l'argent qu'il n'a pas gagné. Car, si l'expédition avait réussi, nos contrebandiers n'eussent pas perdu leur temps. Le chargement : trente mille paquets de tabac de 100 grammes, payé 1 fr. 20 le paquet, vendu 4 francs, devait leur laisser un coquet bénéfice de 75.000 francs ! Pour cette fois, la route clandestine s'était montrée inclemente. Elle ne l'est pas toujours !

— C'est bien simple : nous avons la conviction que plus de cinquante pour cent du trafic de contrebande nous échappe...

C'est le brigadier Aubry, le chef des deux courageux douaniers du 19 août qui me parle ainsi, devant le poste de Rosbruck, que la fermeture des frontières, après le rattachement, a élevé à une sorte de G. Q. G. Et le fonctionnaire m'explique, s'aidant de gestes :

— Ici, c'est mon poste central, gardé jour et nuit par un douanier et un garde-mobilis. La route nationale N° 3 est là. Elle s'ouvre sur ce que nous appelons la « route légale ». A trente mètres d'ici, vous êtes en Allemagne ; à cinquante mètres, il y a la barrière de la douane allemande. Notre surveillance est extrêmement difficile. Voyez le haut de la côte : les maisons d'un côté sont françaises, celles de l'autre, allemandes. Les familles se connaissent, se fréquentent entre elles. Il y a un va-et-vient continu entre les deux bords de la route. Alors, faut-il, chaque fois, fouiller toutes les personnes, tous les enfants qui traversent la route ? Absolument impossible, n'est-ce pas ! Il y a bien un moyen de remédier à cela. Ce sont les Alle-

Avec son paquet de bleu à un franc, le premier bureau de tabac allemand, à cinq mètres de la frontière, est, pour les Français, un objet de convoitise perpétuelle.



mands qui y ont pensé. Ils vont, paraît-il, construire une route parallèle à la nationale N° 3, séparée de celle-ci par une barrière, empêchant ainsi tout trafic entre frontaliers.

« En attendant, notre place serait plutôt en face, à la ferme de Guensbach, posée exactement sur la frontière, qu'ici. Nous y serions plus à même de surveiller la route... Nous avons demandé les crédits nécessaires pour cette installation. Mais notre administration nous les a toujours refusés !... »

Pendant que parlait le brigadier Aubry, je pensais que son secteur n'est pas le seul en France à être mal défendu. Dans les Pyrénées, à Gèdre, la douane est installée à 17 kilomètres de la frontière ! A Eaux-Chaudes, où stationnent les douaniers, la frontière se trouve à 22 kilomètres ! Entre le village et l'Espagne, on compte des centaines d'habitations, d'usines, d'hôtels, en somme des milliers de personnes tentées par la facilité de la contrebande plus que par la contrebande elle-même. Et il y a encore Pont-du-Mondang, dans la vallée d'Aure, Villefranche-de-Conflent, dans les Pyrénées-Orientales. Et Halluin, dans le Nord, où des maisons sont partie française, partie belge ! L'affaire des fraudes du Havre, qui nous distille sa surprise hebdomadaire, devrait bien faire remanier toute l'organisation douanière française. Et aussi les méthodes. Ecoutez plutôt.

Cette même route... il y a deux ans... par un petit matin gris de décembre. Venant de Paris, notre Delage avait stoppé dans un garage d'une manufacture de tabac de la Grokh-Triedr-Strass, à Sarrebrück. Un homme encore éberlué de sommeil était accouru vers la voiture. Sans lâcher le volant, Frédo lui avait dit :

— Il faut charger en vitesse — 200 kilos

— on repart dans une heure...

— Danchereux, avait répondu l'homme. La brigade volante sera sur la route toute la chournée. Partez la nuit prochaine, après la lune.

Résigné, Frédo avait alors détaillé ses ordres : 4.000 paquets de Three Bells, 5.000 de Three Roses, etc., cependant que Bébert, son « associé », se tournait vers moi en riant :

— Mōssieu le journaliste a compris ?

J'avoue qu'à ce moment, je n'avais encore rien saisi. Mais je ne voulais pas poser de question. Le schnaps de l'amitié, les opérations du chargement, du plein d'essence prirent la matinée. La journée et la nuit, nous les tirâmes de brasseries en boîtes. Vers six heures la Delage démarrait avec ses trois voyageurs et ses 200 kilos de cigarettes. De grosses tâches d'encre se délayaient dans le ciel. Les six premiers kilomètres — les plus angouissants — furent couverts d'une traite, tous phares éteints, sans bruit ni incident. A l'entrée de Forbach, Frédo ralentit pour me laisser descendre :

— Bonjour aux marris (1), me lança-t-il en guise d'adieu ; puis, appuyant sur l'accélérateur, la voiture se fondit dans la nuit...

Mon reportage côté fraude était terminé. Observateur neutre, j'allais maintenant le poursuivre à la brigade spéciale des tabacs. Avec celle-ci, tout le jour, dans la 28 CV. du chef, je battis la campagne, j'assistai aux poses de herses au travers de la route. Ce n'est que le soir qu'enfin je compris. A Forbach, au Paradis, l'auberge du ralliement, le manoeuvre sarrois qui, la veille, avait si bien renseigné Frédo, buvait avec les agents des tabacs ! Complice d'un côté, « indic » de l'autre, mangeur aux deux râteliers...

Pourquoi l'homme n'avait-il pas « donné » les deux contrebandiers ? Mais parce que leur chargement n'était pas assez important. Il attendait un voyage de 600 kilos afin de toucher la forte prime qui, pour les dénonciateurs — ainsi le veut la loi — représente la moitié de la vente de la marchan-

(1) En argot : agent des douanes.

dise saisie, jusqu'à concurrence d'une somme de 6.000 francs. (Au delà la prime est à débattre avec la Régie.) On me montra un autre « indic » du genre vindicatif : un vendeur de tabac qui, brusquement, avait vu ses clients dédaigner sa marchandise en faveur de celle du voisin. Enfin, une fois, j'eus des doutes. C'était une nuit, avec la brigade de Forbach. Planqué dans l'herbe craquante de gel, nous attendions devant le petit pont du chemin de fer, à Cocheren, le passage de porteurs à bras... L'indicateur de l'affaire était avec nous. Les porteurs à bras ne passèrent pas. Qui dit que l'homme n'était pas chargé d'occuper la brigade sur ce point de la frontière cependant qu'un important convoi clandestin pénétrait en France, à deux kilomètres de là ? Mais comment prouver ? D'autant plus que ce dénonciateur avait déjà fait réaliser des prises. Ce sont ceux-là, les « indic », les véritables maîtres de la route clandestine !

Mais j'ai vu mieux, ce matin : un indicateur-contrebandier, grand personnage, celui-là. J'étais à la brasserie Kieffer, à Sarrebrück, occupé à choquer ma chope d'étain contre celle d'un grossiste en tabac nettement découragé ! Il m'expliquait que le commerce de la contrebande du tabac se mourait dans la Sarre. Les vieux stocks s'épuisaient ! Quant aux nouvelles cigarettes allemandes, la fumée d'une seule coiffe aujourd'hui autant que celle de trois d'avant le rattachement. Aussi les contrebandiers français, tout en conservant la bonne route nationale N° 3, si commode malgré tout, travaillaient-ils maintenant avec le Luxembourg et la Belgique.

— Mais il y a d'autres articles, en Sarre... la soie !...

— Heu ! Pour faire de la contrebande et en courir tous les risques — ils sont gros — il faut que le bénéfice soit en conséquence. La contrebande ne se pratique, sur une échelle commerciale s'entend, qu'avec des marchandises dont l'écart des prix est tel que, même vendues en France meilleur marché que les produits français, le bénéfice soit encore substantiel. A l'heure actuelle, ce n'est plus guère le cas, surtout pour les marchandises avec lesquelles un gros trafic se faisait ici tant que la Sarre était encore ouverte... Là, comme pour le tabac, c'est la Belgique et le Luxembourg qui fournissent... Hélas !...

Et je voyais venir le moment où mon compagnon allait liquéfier son pessimisme en grosses larmes, lorsque la vue d'un homme qui pénétrait dans la brasserie changea le cours de ses réflexions. Il s'écria, s'adressant à moi :

— Vous ne savez pas quelle chance vous avez ! Regardez-le, là. Industriel frontalier, l'exode des Juifs allemands et l'Etat français le font travailler. Homme public, des centaines de citoyens lui ont accordé leur confiance. C'est un augure. Il est riche, heureux sans doute. Eh bien ! Il y a deux ans, le bonhomme était acculé à la faillite. Expliquez ce revirement...

— La contrebande, puis la dénonciation. Ecoutez l'histoire. Un jour d'août 1933, le monsieur en question était attablé avec moi dans cette même brasserie. Il m'avait demandé rendez-vous pour affaire. Il m'expliquait : « Je sais que vous fournissez des contrebandiers qui chargent dans des voitures de tourisme. Je leur propose un de mes camions de cinq tonnes. Ma raison sociale, connue de tous et au-dessus de tout soupçon, est inscrite sur les côtés de ma voiture. Elle les met à l'abri de toute fouille. Quel agent de douanes ou des finances supposerait qu'une de mes voitures puisse transporter du tabac de contrebande ! D'autant moins que mon chauffeur habituel conduira le camion et qu'on déclarera le chargement comme mobilier. Je demande 10.000 francs par voyage pour moi, et 2.500 francs pour le chauffeur. La proposition fut acceptée d'emblée par mes acheteurs parisiens. Le camion fit un premier voyage sans incident. Cinq tonnes : 90.000 francs de tabac et de cigarettes, prix d'achat à Sarrebrück, cela représente, en France, 540.000 francs de marchandises ! L'affaire était belle, et tout le monde jouait sur le velours. Qui vraiment aurait pu soupçonner... le respectable propriétaire du camion ?

« Et c'est ainsi qu'en un an, le camion fit trente voyages dans la région parisienne, que la Régie française fut frustrée de 13.500.000 francs, et qu'un monsieur « en vue », pour prêter sa voiture et son nom, « gagnait » 300.000 francs ! »

— Mais pourquoi ne continua-t-il pas ?

— Jugeant son industrie suffisamment renflouée, le personnage voulut libérer sa conscience. D'accord avec le chauffeur, il « donna » les contrebandiers qui utilisaient son camion. C'est-à-dire qu'il reçut au départ de Sarrebrück les dix billets de mille francs convenus, les empocha, puis fit signe aux agents des douanes. Ceux-ci, pour saisir le maximum de contrebandiers, suivirent le camion jusqu'à Paris. Ils assistèrent à son déchargement dans un hangar de la banlieue parisienne, attendirent que la voiture — habituellement saisie en pareille occasion — fût repartie, et arrêterent ceux des contrebandiers qui se trouvaient là... On dit que, malgré cela, le monsieur a recommencé son trafic l'hiver dernier.

— Et personne ne peut, à son tour, le dénoncer ?

— C'est extrêmement délicat. D'abord parce que, en matière de douanes, seul vaut

La route nationale n° 3 (ci-dessous) sert de frontière à l'Allemagne et à la France sur une distance de deux kilomètres.



..CLANDESTINE

le flagrant délit, et que le bonhomme sait se mettre à l'abri ; ensuite, parce qu'il est très influent dans la région. Et puis, des preuves, des preuves, il n'y en a pas ! Vous pensez bien qu'il n'a rien laissé d'écrit dans tout ce trafic... Tout au plus, si on voulait être curieux, trouverait-on trace dans sa comptabilité de quelques transports suspects de meubles de Sarrebrück à Paris, et adressés à des noms inconnus aux adresses indiquées...

Mais sera-t-on si curieux ?

— Nous sommes là devant un as, un roi de la route clandestine ! Peut-être même, à l'heure actuelle, a-t-il repris son trafic. Qui s'en doute ? Certes, pas les douaniers à qui il a procuré une si belle affaire l'an passé. Pensez ! Cinq tonnes de tabacs et de cigarettes !

Ah ! comme il avait raison, le brigadier Aubry, de me dire ce matin :
— La moitié du trafic clandestin nous échappe...

Et cela est d'autant plus grave que si, jusqu'à ce jour, les contrebandiers passaient du tabac, aujourd'hui ils s'intéressent à tout. Je délie une liste de marchandises saisies ces jours derniers sur la route clandestine et qui vont être vendues aux enchères la semaine prochaine.

Je lis : « 395 paires de bas de rayonne ; 32 paires de bas et de chaussettes de laine ; 6 costumes d'enfant en laine ; 24 pull-over ; 32 paires de chaussures ; 16.800 kilos de pièces détachées de machines à écrire ; 75 pièces (couverts de table) ; 16.360 kilos de coutellerie, couteaux, ciseaux, rasoirs, ton-

deuses, etc. ; 6 vélos ; 24 corsets ; 1.900 cartouches Flobert ; 3.000 kilos de davieres pour dentistes, etc. »

Tout cela vient du Luxembourg, de Belgique, quelques articles de la Sarre. Les véhicules sont encore de simples voitures de tourisme, des camionnettes. Mais l'on prépare ferme, en ce moment, dans le monde de la contrebande, des voitures blindées. Elles existent d'ailleurs. Ce sont ces fameux camions qui, en un temps, servaient à la contrebande des bestiaux entre la Belgique et la Hollande. Elles rouleront bientôt sur les routes de France, sur cette route clandestine où les douaniers, malgré leur courage, ne pourront, faute de moyens, que les laisser passer !

René MIQUEL et F. ROBERT.



Chacun dans leurs postes, les douaniers des deux pays exercent une surveillance rigoureuse sur tous les usagers de la route.



La Rochelle
(de notre correspondant particulier).

La Rochelle se prépare fiévreusement au départ des forçats pour le bagne. C'est que la Rochelle, dernier port d'escale des hommes punis avant le grand départ, représente aux yeux de bien des gens ce que Toulon était autrefois. On y voit arriver les voitures cellulaires ; on assiste à l'embarquement des condamnés sur le petit vapeur de Saint-Martin-de-Ré, transformé à l'occasion en ponton d'hommes punis.

Les gardiens de la prison de la Rochelle (parfois une escale pour les forçats) donnent mille détails à la population sur l'arrivée de leurs pensionnaires. Les surveillants de Saint-Martin-de-Ré ont souvent leur famille à la Rochelle. Enfin, il existe aussi dans le grand port bien des gens dont la pensée se reporte constamment vers le bagne ; les marins du *Martinière* reviennent ; ils racontent des histoires de la Guyane, des camps de forçats, des camps d'évasion. Les délégués de l'Armée du Salut à la Rochelle voient les forçats et leur famille ; ils s'en font souvent les tuteurs. Et c'est à la Rochelle que viennent se reposer les tirailleurs noirs du dépôt de Saint-Martin, ceux qui veillent sur les cages, ceux qui doublent la sécurité des remparts et des grilles. Et c'est à la Rochelle que sont débarquées les tonnes de vêtements, de marchandises, qui composent les stocks de l'armée des hommes punis...

Préluant au grand départ, la chaîne des forçats s'est, l'autre jour, mise en marche. Pittoresque, mais tragique chaîne...

A Caen, à Fresnes, à Lyon, à Nantes, à Bordeaux, dans les maisons centrales, la sirène des départs a, l'autre jour, sonné. On fait sortir les condamnés des ateliers ; on fait l'appel. On a commencé par les relégués — mais ne devait-on pas cesser l'envoi des relégués au bagne ? Ils se sont groupés



étaient en plus grand nombre. Ils formaient une cohorte disparate.

Quelques-uns étaient vêtus avec recherche : des dévoyés devenus des hommes punis. L'un portait un pardessus raglan très sport, presque neuf, et qui lui donnait l'apparence de partir pour une simple promenade. Il avait un joli chapeau clair, un de ces chapeaux qui se voient souvent aux terrasses des Champs-Élysées. Il révélait un visage effroyablement fatigué et que durcissait une balafre profonde. Il y avait aussi un homme qui avait manqué sa « Belle », un forçat en rupture de ban, repris, renvoyé, mais qui paraissait bien tranquillisé, car il avait appris à connaître la « Route... ». Il avait gardé son sombrero colombien et un costume qui rappelait son ancien métier de planteur.

C'étaient les deux seuls forçats convenablement vêtus du transport. Les autres étaient, à peu près tous, déguenillés. Dans la main que la chaîne laissait libre, ils tenaient, pour la plupart, une miche de pain et, parfois, un livre. Quelques-uns — ceux qui n'avaient pas de musette — portaient soit à la main, soit à la brassée, un petit ballot. Dans les musettes, dans les ballots, les condamnés ont toute leur fortune : un savon, une serviette, une brosse à dents ; parfois quelques objets personnels, leurs seuls objets personnels — et qui soient sans danger — que l'on tolère aux forçats.

Heureux de quitter leur panier à salade, ils souriaient à la pluie ; ils s'attardaient devant la foule. On les pressait ; ils avaient seulement dix mètres à parcourir pour arriver au bateau ; il piétinaient sur place. Et toujours, au-dessus des têtes, les mouchoirs continuaient à voler. Des adieux fusaient...

— A bientôt Jacques. Je serai là pour l'embarquement. Courage !

— Milo, j'ai vu ta mère et ta frangine. Elles seront là...

— Adieu, Pierrot ! Je t'ai écrit...

En moins d'une demi-heure, les forçats furent rangés, tassés. La mer était de plus en plus mauvaise : beau temps pour les surveillants. Les derniers relégués qui montèrent sur le *Coligny* éprouvèrent de la difficulté à s'y faire une place. Les tirailleurs noirs bousculèrent la masse informe, l'obligeant à restreindre l'espace qui lui était dévolu. Ils s'installèrent, tenant droits leurs fusils (tous armés d'une baïonnette), face à la mer, n'accordant aucune attention aux hommes punis, gardes indifférents, inaccessibles, qui paraissaient ne s'intéresser qu'à la houle... La sirène du *Coligny* ulula. Le bateau bougea. Quelques condamnés tendirent leurs chaînes à la foule, à la ville. Le *Coligny* raya l'écumé. La chaîne gagnait maintenant les cabanons de Saint-Martin-de-Ré...

— A jeudi ! trancha le capitaine de gendarmerie Pyguilhem, qui commande la gendarmerie de la Rochelle, s'adressant à ses hommes.

Aujourd'hui, d'autres voitures cellulaires reviennent. Et, après-demain, dans le port de Saint-Martin-de-Ré, c'est l'embarquement. La grille massive du dépôt des forçats s'ouvre. La caravane de l'expiation défile devant les maisons basses des pêcheurs. A la limite de la haute mer, les cheminées du *Martinière* crachent du mazout ; l'avant du cargo des hommes punis indique déjà la direction de Saint-Laurent-du-Maroni...

— Ouvrez les voitures... l'une après l'autre ! Et du silence !...

Le secrétaire général de la Préfecture, M. Caud ; M. Guénin, commissaire spécial ; M. Pinot, commissaire de police à la Rochelle ; M. Péré, commissaire de police à la Pallice, se tenaient en groupe, au premier rang des tirailleurs.

Des gendarmes formèrent la haie. La première voiture cellulaire s'ouvrit.

La pluie tombait en rafales ; l'océan balayait le quai de grosses lames ; bien qu'il fût midi, la lumière du jour était diffuse, comme au crépuscule.

dans la voiture pour des sièges confortables. Les condamnés y sont recroquevillés sur une planche inclinée ; leurs genoux touchent la cloison. Ils sont tous menottés ; ils manquent d'air ; parfois, un gardien indulgent, pitoyable, ouvre la porte des cellules ; il consent à ce que les condamnés parlent entre eux, qu'ils fument. Cette licence est moins rare qu'on ne pense ; ainsi, les gardiens habiles s'assurent-ils de la tranquillité des prisonniers ; le voyage se fait sans histoire ; nul ne s'en plaint, ni le gardien ni les condamnés. Les gardiens sont en effet armés, afin de réprimer les révoltes des convoyés indociles, mais ils répugnent, on le conçoit, à faire usage de leurs armes...

Ils sont arrivés cinq cents à la Pallice, mardi dernier : cinq cents relégués, misérables de peu d'envergure, escrocs, petits meurtriers, petits voleurs, maniaques de la kleptomanie, sadiques récidivistes. Ils avaient fait, de leur prison jusqu'au port, le voyage d'une traite, le jour, pour relégués dont la prison est à faible distance de la Rochelle ; le jour et la nuit, pour les autres... Ceux qui arrivèrent les premiers attendirent, dans leurs cages, que leurs compagnons fussent au terme de ce premier voyage. Quelques voitures stationnèrent pendant toute la nuit.

Le rendez-vous était fixé au Pont-de-Charon, près de Dompierre-sur-Mer, à quelques kilomètres de la Rochelle. Ceci, afin d'éviter les incidents qui peuvent naître du passage des forçats dans une grande ville. Mais, néanmoins, tout la Rochelle était là...

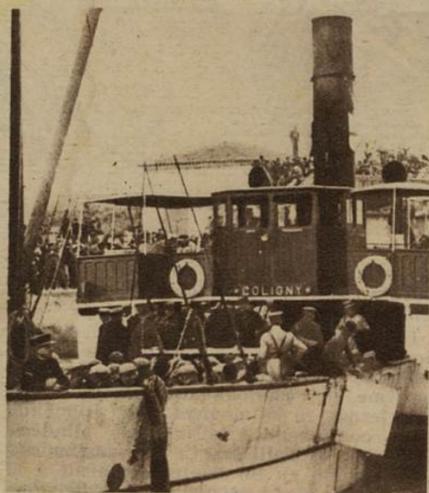
Et non seulement ceux de la Rochelle qui s'intéressent, pour quelque raison que ce soit, aux condamnés, mais encore des gens venus de très loin, et qui cherchaient à se confondre dans la foule anonyme : des parents, des amis ; quelques hommes, mais surtout des femmes, des sœurs, des mères...

Des tirailleurs noirs — la garde du bagne — encadraient les voitures, contenant la foule. Mais les mains des mères froissaient des mouchoirs, les petits drapeaux blancs de la pitié et du souvenir, qui bientôt, pour les forçats tassés sur les pontons, allaient prendre la signification d'un avant-dernier adieu...

Un surveillant compta à haute voix les voitures où ne se voyait que le visage d'un gendarme.

— Vingt et un, vingt-deux ! Le convoi est au complet...

Un petit bateau, le transport habituel de la Rochelle à Saint-Martin-de-Ré, attendait à quai sa sinistre cargaison.



silencieusement dans chaque prison, devant le greffe, le corps figé, la tête contre la muraille. Ils ne se sont retournés que pour répondre à l'appel de leur nom. Chacun à son tour est entré au greffe ; on leur a jeté des vêtements, leurs vêtements anciens, ceux d'avant leur condamnation ; les vêtements dans lesquels ils ont volé, tué ; ceux dans lesquels ils se faisaient humbles, quand ils comparurent devant les juges.

Vêtements fripés, à cause de la désinfection, et qui n'ont déjà plus d'âge. Que de souvenirs montèrent avec ces vieilles nippes ! Les condamnés les regardaient joyeusement ; tout changement signifie, pour un homme puni, un espoir. En revoyant leurs vieux vêtements, les relégués pensaient au bagne ; en pensant au bagne, ils pensaient à la « Belle ».

Il y eut des erreurs cocasses, mais nul ne récrimina. Ce n'était pas le moment de désobéir ni de se plaindre : les condamnés couraient le risque de faire le voyage inconfortable de la prison à la Pallice avec un carcan de chaînes et les fers aux pieds. On leur remit une musette, la musette qu'ils garderont jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni. Chacun a repris la file.

Un ordre. La caravane s'avance ; elle franchit la porte du greffe ; elle serpente jusqu'aux voitures rangées en ordre dans la cour. Par groupes, les condamnés montent dans les automobiles...

Chacun y a sa cage : une petite boîte où un vastas grillé donne de la lumière. On n'y est pas bien assis ; il n'y a pas de place

LA CROISIÈRE DE L'EXPIATION

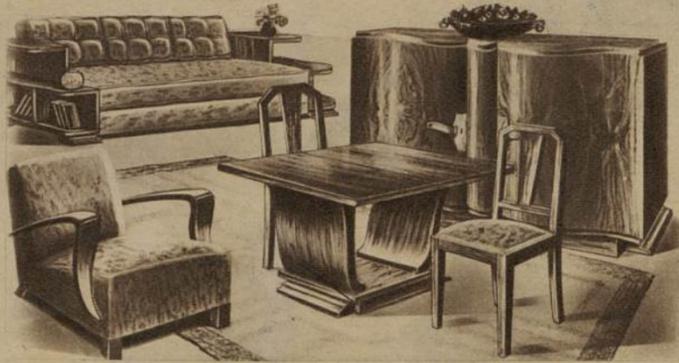
Il y en avait de tous âges. Mais les jeunes

Luc DORNAIN.



UNE CRÉATION DE GRAND STYLE...

qui ravira la maîtresse de maison par l'élégance de sa ligne et le "fini", de sa fabrication. Et pourtant le prix de ce Studio-Salle à manger est des plus modestes, eu égard à sa qualité.



Ronce de Noyer vernie ou Palissandre N° 8152 - Studio-Salle à manger moderne : 1 cosy-divan long, 2-50, avec 1 sommier recouvert riche tissu moderne, 1 matelas laine et 3 coussins capitonnés ; 2 meubles-bibliothèques à niches ; 1 bahut moderne, 2 portes à doucine avec dormant, 2 tiroirs intérieurs ; 1 table assortie, dessus pivotant, pied moderne ; 4 chaises, siège garni tissu moderne. L'ensemble sacrifié à **3.795 fr.**

GALERIES BARBÈS

55, B^d Barbès-PARIS (18^e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au n° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelat ■ LE HAVRE 19, Rue du Châliou
LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand
NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^o l'Album général d'Ameublement, 2^o l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. Rayer la mention inutile. 216

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises : affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez de suite de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.)

Professeur KEVODJAH, service V.A.H. 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

Montre pour LE TRAVAIL

Bottier de Chasse en métal chromé

39 FR.

en métal KOMOR

imitant l'Or à s'y méprendre

59 FR.

Entretien gratuit, garanti 5 ans

EV LYNDY, Morteau près Besançon

Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette, 75

Métro Cadet Ouvert aussi le Samedi après-midi



POURQUOI GARDER DES SEINS

Insuffisants, descendus, sans fermeté, trop gros. Alors qu'il vous est facile d'obtenir très vite, à tout âge des seins fermes, arrondis, séduisants. Rien à avaler. Expliquez-moi de suite votre cas en toute confiance et je vous ferai connaître gratuitement par lettre fermée confidentielle ma recette étonnante, sans danger, inoffensive et facile à faire soi-même en secret. (Joindre 1 fr. timbre) Mme Florène, 356, rue St-Honoré - PARIS.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 97.200 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Herboriste.

Broch. 97.205 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 97.212 : Carrières administratives.

Broch. 97.216 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 97.220 : Emplois réservés.

Broch. 97.227 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 97.231 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 97.238 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'industrie hôtelière.

Broch. 97.242 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, esperanto. — Tourisme.

Broch. 97.249 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 97.254 : Marine marchande.

Broch. 97.258 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 97.263 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 97.269 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentant, lingère, coupeur pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 97.274 : Journalisme : secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 97.278 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 97.280 : Carrières coloniales.

Broch. 97.285 : L'Art d'écrire.

Broch. 97.294 : Carrières féminines.

Broch. 97.298 : Pour les enfants débiles.

Envoyez aujourd'hui même à L'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Pour la Publicité dans DÉTECTIVE

S'adresser à

M^{me} H. DELLONG
1, Rue Lord-Byron
Balzac 33-91

Madame

Vous désirez être Mère ?

Alors, utilisez le Périodique, appareil qui donne automatiquement sans erreur votre période de Fécondité. Vous concevrez avec les meilleures chances de santé, à votre heure.

La Maternité

vous est-elle défendue ?

pour des raisons graves : état de santé, difficultés pécuniaires, etc...

Utilisez le Périodique qui vous indiquera les périodes de stérilité.

Moyen naturel irréprochable au point de vue légal et religieux.

Cette méthode scientifique et médicale est exposée dans la remarquable brochure du docteur Trochu de la Faculté de Médecine de Paris : Maternité et stérilité conscientes.



Le Calendrier Physiologique Perpétuel "LE PÉRIODIQUE"

breveté, diplômé section médicale salon des Inventions 1934, est le seul appareil qui renseigne exactement la femme sur sa santé et sa vie intime.

Le Périodique se règle pour chaque femme.

Avec les périodes de Fécondité et de Stérilité, le Périodique donne également les dates de retour normal de la Menstruation et de l'accouchement s'il y a lieu.

Recommandé par le Corps Médical, le Périodique est en vente au prix de 15 francs. Si votre pharmacien n'en a pas, envoi franco de l'appareil, avec mode d'emploi, contre mandat de 16 fr. 50 adressé à Mme M. Grenier, 17, rue du Château-d'Eau, Paris (X^e).

Pour recevoir ensemble franco le Périodique et la brochure du Dr Trochu, envoyer mandat de 23 fr.

Les envois contre remboursement seront majorés de 2 francs pour frais.

"LE PÉRIODIQUE" est le baromètre de la santé féminine

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démaquillages, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Atteintes admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi. Sœur HAYDEE, "Les Bourdettes - Saint-Agne", TOULOUSE.

CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

SIMPLE & PRATIQUE

Cette montre de poche se transforme instantanément en PENDULETTE 15 F

2 usages Breveté S.G.D.G.

Entretien gratuit garanti 5 Ans

Env. contre rembours. Echange admis

EV LYNDY Morteau (Doubs)

Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette Métro Cadet

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ

Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.

IL VOIT ?



IL PRÉVOIT

pour vos ennuis, pour vos peines, pour toutes difficultés.

Consultez le PROFESSEUR DJEMARO

Chevalier de l'Ordre Universel du Mérite Humain Doyen des Astrologues de France

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'Astrologie. Gratuitement, le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, amours, mariages, etc. Grâce à lui, et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppe d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre horoscope gratuit, donnez : DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRENOMS (si vous êtes Madame, ajoutez nom de demoiselle), et, si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures. (Etranger 4 francs).

PROFESSEUR DJEMARO, Service V. F. 29, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

52 FRS le CENT ad. à copier main et gr. G. Corr. sans frais. Modèle trav. grat. Ecrire Etabl. SPIREX, R. P., 414, rue du Louvre, Paris.

SAGE-FEMME 1^{re} cl. Discr. absolue 92, r. St-Lazare, Paris.

LA POUSSE DES CILS réalisée scientifiquement



Photo Roge.

De beaux yeux ombrés par des cils longs, nombreux, souples et recourbés qui les mettent en valeur, n'est-ce pas là, madame, le principal élément de la beauté de votre visage ?

Pour celui-ci comme pour ceux-là, vous utilisez des fards : crèmes, rouges, poudres, cosmétiques. Mais, quand arrive le moment du repos, alors que vous traitez par des crèmes appropriées votre épiderme débarrassé de ses fards, que FAITES-VOUS POUR SOIGNER VOS CILS ? RIEN.

Grâce à NAYIKA, vous pouvez désormais faire bénéficier vos cils de soins particuliers.

Le NAYIKA n'est ni un fard, ni un cosmétique : c'est un produit à base de sucres de plantes, favorisant la pousse des cils par son action vivifiante sur leurs glandes matricielles, rendant prolifiques celles que leur faiblesse laissait stériles et fortifiant également les plus vigoureuses : d'où accroissement tant de la longueur que du nombre des cils.

Les cosmétiques ont tendance en général à abîmer les cils : ils les décolorent, les dessèchent, entraînant même leur chute. Jusqu'à ce jour il n'y avait nul remède à cela.

Mais maintenant, grâce à NAYIKA, vos cils seront plus longs, plus nombreux, plus souples, vos yeux auront encore plus de charme. Vos paupières inférieures quelque peu clairsemées, bénéficieront comme vos paupières supérieures d'une pousse plus active et plus fournie.

En été, la femme voulant brüner, allongée sur le sable, offre son corps aux rayons ardents du soleil ; son épiderme qu'elle a pris soin d'huiler au préalable ne craint rien, mais il n'en est pas de même pour les cils que rien ne protège. Soumis à l'action combinée de l'eau de mer qui les attaque et du soleil qui les dessèche, ils perdent leur souplesse, deviennent cassants et finissent par tomber. En ayant soin de mettre un peu de NAYIKA avant le bain de soleil, la femme avisée évitera tous ces inconvénients. Le NAYIKA a, en outre, l'avantage d'atténuer considérablement l'irritation des yeux provoquée par le chlore des piscines ou le sel de l'eau de mer.

Prix du flacon : 18 francs

Pour toutes commandes, écrire aux Laboratoires NAYIKA, service D. 4, rue Paul-Dupuy, Paris (16^e).

Livraison à domicile dans PARIS sur simple coup de téléphone à BAL. 33-91



DETECTIVE

JUSTICE DE LOUVE

Ayant traqué sans répit le braconnier Tessier, lui ayant volé sa femme, l'ayant vu tuer par des collègues, le garde-chasse Dorrier savourait son triomphe. Mais il vient, à son tour, d'être abattu par sa maîtresse : le mort bafoué s'est vengé.

(Pages 2 et 3, notre pittoresque et dramatique enquête.)